

2023-2026

Le Projet Sportif Territorial 2023-2026, un véritable cadre d'action partagé, conçu pour les Bretonnes et les Bretons et avec l'ensemble des acteurs du sport.

PROJET SPORTIF TERRITORIAL DE BRETAGNE







Pierre POULIQUEN

Président de la Conférence Régionale du sport de Bretagne C'est avec beaucoup de plaisir que je partage ici le projet sportif territorial breton, fruit du travail de l'ensemble des instances de dialogue, de concertation et de décision des acteurs du sport breton, réunis au sein de la conférence régionale du sport de Bretagne que j'ai l'honneur de présider depuis avril 2021.

Ce projet sportif territorial, c'est d'abord une nouvelle approche de conception des politiques publiques du sport, au bénéfice de la population bretonne et de son million de licencié.e.s, mais aussi des milliers de bénévoles qui œuvrent chaque jour pour le bon fonctionnement de nos 10 000 clubs affiliés, des structures sportives relevant de l'économie sociale et solidaire ou de la sphère privée. Elle a vocation à accélérer la résorption des inégalités, améliorer les services à la population, structurer une offre sportive cohérente accessible à toutes et tous et faire rayonner les clubs et leurs sportives et sportifs au plus haut niveau.

Trois chantiers prioritaires ont été identifiés. Ils composent l'architecture du projet sportif territorial :

- Les activités physiques et sportives comme outil de santé publique et d'intégration;
- Le nécessaire soutien à l'évolution du modèle sportif ;
- Le sport comme vecteur d'attractivité et de rayonnement de la Bretagne.

Présenté en mai 2022, le diagnostic partagé de l'offre sportive bretonne a été le point de départ des réflexions qui ont structuré le projet sportif territorial. Les 45 membres composant les 4 collèges de la conférence régionale du sport de Bretagne (services de l'Etat, collectivités territoriales, mouvement sportif et acteurs socio-économiques) ont été mis à contribution tout comme les acteurs de terrain qui œuvrent pour le sport breton au quotidien. Des groupes thématiques pilotés par des membres de la conférence et épaulés par des dizaines d'experts et de professionnels du sport ont ainsi été constitués et animés aux côtés de 4 réunions départementales ouvertes à la société civile. Au total, plus de 500 personnes ont donné leur avis, partagé leurs constats et débattu. Je leur renouvelle mes plus profonds et chaleureux remerciements.

Cette approche collégiale s'est appuyée sur quatre principes qui ont quidé l'ensemble des échanges :

- La forte conviction que le projet sportif territorial apportera des bénéfices concrets s'il tient compte des spécificités du sport sur nos territoires,
- La conception d'un document stratégique pluriannuelle nous impose de disposer d'une vision prospective donnant une place majeure à l'innovation et à l'expérimentation,
- L'application d'une approche holistique prenant en compte toutes les facettes du sport : l'égalité d'accès au sport, quelle que soit son genre, sa situation géographique, sociale et financière, le sport de haut niveau et de la haute performance mais également le sport à tous les âges de la vie, comme le sport fédéral ou la pratique libre,
- La nécessité absolue d'une mobilisation rapide et massive des acteurs du sport breton en faveur des transitions environnementales, sociales et économiques. Car sa pérennité en dépend.

L'adoption de ce plan sportif territorial permettra d'ouvrir une nouvelle et passionnante page de la nouvelle gouvernance du sport en Bretagne. Il s'agit désormais de mettre en œuvre très concrètement les engagements prioritaires de chaque chantier. Cette phase cruciale sera consacrée à identifier des actions pertinentes pour répondre aux enjeux identifiés, élaborer de nouvelles coopérations et mutualisations entre les acteurs, trouver des financements et des relais. Au vu de l'ampleur et de la richesse des échanges qui ont précédé la rédaction du projet sportif territorial, je n'ai aucun doute sur l'investissement de toutes et tous pour relever ce nouveau défi.

Je salue et remercie très sincèrement l'ensemble des contributeurs, qu'ils soient membres désignés de la conférence régionale du sport ou simples passionnés ayant voulu par ses interventions apporter sa pierre à ce bel édifice. Je remercie sincèrement les services de la DRAJES, le CROS et du Conseil régional de Bretagne qui ont été très présents pour la bonne organisation.

J'adresse un remerciement particulièrement chaleureux aux Vice-présidents, Mme Viviane Le Thomas et M. Alban Ragani, qui ont été de précieux soutiens et relais pendant mon mandat.

Je remercie aussi Monsieur Emmanuel Berthier, Préfet de la région Bretagne, dont le soutien a permis tout au long de ces deux années de présidence de dépasser les obstacles et avancer sereinement dans la mise en place de cette ambition renouvelée pour l'ensemble du sport breton.

Un grand merci aussi au cabinet MOUVENS pour son accompagnement.







Emmanuel BERTHIER

Préfet de la région Bretagne

Le développement des pratiques physiques et sportives pour tous est une priorité de l'ensemble des institutions et des acteurs du sport. Le Président de la République a souligné la volonté de faire du sport une grande cause nationale en 2024. Il s'agira de mettre le sport au cœur de notre modèle de société. Les activités physiques et sportives contribuent à la vie quotidienne d'une très grande majorité de la population et constituent un élément de santé et d'épanouissement physique et moral, une composante de l'inclusion sociale. Elles doivent permettre à toutes et tous de pratiquer sans qu'aucun facteur discriminant ne vienne s'y opposer. Chaque citoyen, y compris les plus défavorisés économiquement, quel que soit leur lieu de résidence ou leur handicap, doit pouvoir accéder aisément à des pratiques de qualité.

La France bénéficiera d'une opportunité exceptionnelle : les prochains grands évènements sportifs organisés sur notre territoire vont donner le sens, l'élan et l'enthousiasme pour renforcer notre nation sportive. La Coupe du Monde du Rugby en 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 seront de puissants leviers d'action pour réaffirmer la place du sport au sein de notre région. La diversité des acteurs bretons au service du sport est une force. Il faut cependant mettre en synergie les efforts et mutualiser les initiatives. Une démarche de concertation a été engagée afin de repenser l'organisation et la gouvernance du sport, par une alliance du mouvement sportif, de l'Etat, des collectivités territoriales et des acteurs économiques. La conférence régionale du sport de Bretagne a ainsi été installée le 2 avril 2021.

Cette nouvelle gouvernance permet de construire la cohérence souhaitée et je ne peux que souligner l'engagement de celles et ceux qui ont contribué à l'avènement de ce projet sportif territorial breton innovant et ambitieux.

L'ensemble des acteurs rassemblés au sein de la conférence régionale du sport se mobilisera pour le mettre en œuvre, au travers des projets novateurs et structurants pour notre région.

En son sein, la conférence des financeurs du sport aura à identifier les ressources humaines, budgétaires et matérielles au service de ce projet sportif pour la Bretagne.



ÉDITO



Viviane LE THOMAS

Vice-présidente de la Conférence Régionale du sport de Bretagne La pratique sportive est ancrée dans l'identité bretonne : 65% des Bretons ont pratiqué au moins une activité sportive au cours des 12 derniers mois !

En 2022, forts et fiers de ce constat, les mouvements sportif et parasportif (bénévoles, pratiquants, athlètes, éducateurs sportifs, associations ...), ainsi que le monde économique, le monde social, les collectivités territoriales, l'ANS et l'Etat, ... n'ont pas manqué de punch ni d'idées pour s'investir dans différents groupes de travail et de s'emparer du challenge qui les attendait, à savoir : construire les bases sport de demain en Bretagne.

Un état des lieux a été produit. Il a permis de réaliser un diagnostic territorial partagé du sport en Bretagne et de mettre en exergue les forces, les faiblesses et les enjeux en matière de pratiques sportives, d'équipements sportifs, de thématiques clés... Une aubaine pour la Conférence Régionale du Sport (CRdS) qui en a tiré sa stratégie de développement du sport et a élaboré son PST pour les 5 années à venir.

Le mouvement sportif n'est pas épargné par les différents changements liés aux impacts de la pandémie COVID, du numérique, de la crise économique, ... Les pratiques sportives changent parce que les envies et besoins de la population évoluent. Ainsi à la pratique sportive de compétition viennent s'ajouter maintenant, celle des bienfaits sur la santé et celle de sa capacité à faire du lien social, et notre PST ne s'affranchit pas de ces constats, bien au contraire!

J'en suis convaincue, la richesse de ce PST tient dans l'engagement de TOUS les acteurs qui ont contribué à son élaboration. Véritable feuille de route au service d'un sport inclusif, ce PST contribuera à la mise en œuvre de projets et d'actions innovantes.

De même je suis confiante, sur la capacité des forces vives du mouvement sportif à nous embarquer tous et ensemble pour des actions qui permettront à chaque sportif accompli, amateur et/ou en devenir de pratiquer un sport à la mesure de ses envies et de ses besoins et de ses attentes.

Le projet sportif territorial est un projet commun ambitieux qui aura un impact significatif sur le secteur économique de la région Bretagne. En effet, la promotion du sport contribue aussi à la création d'emplois, à l'attractivité touristique et à la croissance économique en général. La vice-présidence que j'assure à la Conférence Regionale Du Sport en tant que membre du collège économique est là, pour confirmer l'importance que les chefs d'entreprises du territoire dédit au monde sportif. Et cela bien audelà du simple sponsoring ou mécénat auxquels est souvent cantonnée l'entreprise.

La pratique sportive en entreprise peut avoir un impact positif sur la santé et le bien-être de nos collaborateurs, qui peuvent se traduire par une baisse de l'absentéisme et une augmentation de la productivité. De plus, elle peut favoriser le développement de compétences, telles que la discipline, la persévérance et l'esprit d'équipe, qui peuvent être bénéfiques pour l'entreprise. Le Sport, plus que jamais, est au cœur d'un projet sociétal, visant à faire prendre conscience de ses vertus et bienfaits pour une population dont les aspirations sont en mutation profonde. Les bouleversements de tous ordres (numérique, économique, pandémique), que nous vivons au quotidien, vont vraisemblablement impacter notre façon de percevoir l'avenir du Sport. Et c'est dans ce sens que nous avons travaillé ensemble dans les différentes commissions thématiques de la CRdS durant ces deux dernières années pour aboutir à ce projet sportif territorial.

Le projet sportif territorial aura également un impact sur le secteur de l'emploi en favorisant la création de postes dans le secteur sportif. En effet, la promotion du sport peut stimuler la demande de professionnels du sport, tels que les éducateurs sportifs, les entraîneurs, les préparateurs physiques et les organisateurs d'événements sportifs. Avoir un impact sur la création de nouvelles infrastructures sportives pouvant stimuler le secteur de la construction en créant des emplois dans ces secteurs. De plus, la mise en place de manifestations sportives de haut niveau peut attirer des touristes et des investisseurs, générant ainsi des retombées économiques importantes pour la région ou les villes concernées.

Enfin, la promotion du sport dans le cadre d'un projet sportif territorial peut contribuer à l'attractivité de la région ou des villes concernées en offrant un cadre de vie dynamique et attractif pour les entreprises et les investisseurs potentiels. Les entreprises peuvent être encouragées à s'installer dans la région en raison de la qualité de vie offerte à leurs futurs collaborateurs, ce qui peut contribuer à la création d'emplois et au développement économique de notre territoire

Vous l'aurez compris notre projet sportif territorial trace le chemin pour encourager les dynamiques à court, moyen et long terme, qu'il s'agisse de garder nos champions en Bretagne, de pousser à la pratique sportive pour tous, notamment le sport santé, à soutenir l'engagement de nos bénévoles ou repenser nos équipements sportifs. Nous sommes tous convaincus que le sport est un vecteur d'excellence, de performance, d'intégration sociale et de santé. C'est aussi, en premier, un élément fédérateur. En jouant cette carte ensemble, nous pouvons en faire un vrai levier de développement économique et un outil d'attractivité pour notre grande et belle région. Ce projet sportif territorial construit main dans la main entre le monde économique, le monde social, les collectivités territoriales, l'agence nationale du sport et l'Etat démontrent qu'ensemble en s'écoutant le monde bouge.

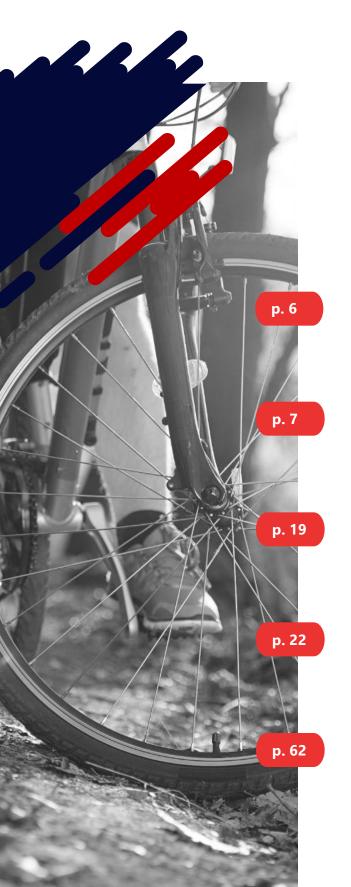


Alban RAGANI

Vice-président de la Conférence Régionale du sport de Bretagne



SOMMAIRE



LA CONCERTATION, COMME MOTEUR DU PROJET

SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

AMBITION ET VISION COMMUNE

LES ENGAGEMENTS DU SPORT BRETON

LA MISE EN OEUVRE DU PST



LA CONCERTATION, COMME MOTEUR DU PROJET



Le projet Sportif Territorial (PST) est le fruit d'une démarche d'élaboration collective, en faisant le choix de s'engager dans une vaste concertation, au plus près des territoires.

Dessiner un projet sportif territorial à l'horizon 2026, en consultant l'ensemble des acteurs qui œuvrent à l'échelle régionale dans le champ du sport, exige de la méthode ainsi qu'un calendrier ambitieux et réaliste pour respecter l'exigence première des membres de la CRdS : celle de disposer d'une feuille de route concertée et partagée en prenant le temps d'une concertation et d'une mobilisation les plus larges possibles.

Pendant 8 mois, sur la base de l'état des lieux validé lors de la Conférence régionale du sport du 5 mai 2022, les membres du Bureau Temporaire de la CRdS ont impulsé des temps de débats et de réflexions avec tous ceux qui font le sport tant au niveau régional que local, afin de définir les grandes orientations du projet et de faire émerger les engagements prioritaires.

Le choix d'une démarche collaborative avait pour objectif de s'appuyer sur la dynamique collective et les valeurs de la Bretagne pour apporter des réponses concrètes face aux grands défis du sport breton : défi climatique, santé par le sport, égalité femmes / hommes, fractures territoriales et sociales... Les différentes rencontres départementales ainsi que les ateliers thématiques organisés ont permis de réunir un grand nombre de contributeurs.



Un état des lieux partagé



Tournée des 4 départements

322 participants



16 ateliers thématiques

352 participants



1 atelier « monde économique »



2 groupes transversaux

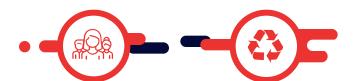






Cette partie constitue une synthèse de l'état des lieux réalisée dans le cadre de la Conférence régionale du sport entre octobre 2021 et avril 2022.

Élaboré en collaboration avec les acteurs bretons (entretiens, ateliers, études territoriales...), le diagnostic porte un regard sur les transitions qui impactent le développement du sport breton. Il a permis de poser les premières interrogations sur l'avenir.



TRANSITION SOCIALE

Le territoire voit sa structure démographique évoluer (pyramide des âges, fragilité économique de la population, inégalités territoriales...)

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

La Bretagne dispose d'une richesse naturelle et d'espaces de pratiques marqués par l'impact du réchauffement climatique



TRANSITION SPORTIVE

La pratique en club est largement répandue. Néanmoins, les associations sportives doivent aujourd'hui s'adapter à la recomposition du profil des pratiquants.

TRANSITION ÉCONOMIQUE

Dans un contexte de croissance, la filière du sport ne semble pas encore avoir atteint sa maturité alors que le sport peut être un vecteur d'attractivité régionale





La nécessité de toucher tous les publics éloignés de la pratique et d'agir efficacement contre la sédentarité et l'inactivité physique



Avec 3 340 000 habitants en 2021, les 1 208 communes bretonnes totalisent 140 000 habitants de plus qu'en 2013. Le taux de croissance est ainsi de + 0,5 % par an en moyenne, soit une dynamique proche de celle de la moyenne nationale (+ 0,4 %).

Si la population augmente, elle n'est pas portée par son solde naturel, structurellement négatif entre 2014 et 2019 (- 3 900 en 2019), mais par un solde migratoire positif (plus d'arrivées que de départs). La Bretagne attire ainsi davantage de nouveaux arrivants relativement âgés et elle se classe parmi les régions métropolitaines qui comptent, en 2020, l'une des plus faibles proportions de personnes âgées de 20 à 39 ans (21,6% - 10ème région métropolitaine).



+ 140 000

43 ans

Habitants entre 2013 et 2021

Âge moyen de la population bretonne en 2020 (+ 2 d'ancienneté en 10 ans)

Comme ailleurs, la sédentarité et le décrochage de la pratique sportive à l'entrée de l'adolescence sont observés

En Bretagne, en 2018, 83% des 15–24 ans déclarent avoir pratiqué une activité sportive au cours des 12 derniers mois, soit 3 points en dessous des tendances nationales. De même, à l'instar des constats observés en France, la pratique licenciée chute à l'adolescence passant de 246 549 licences à 174 373 licences pour les 15 – 29 ans.

Les politiques publiques agissent sur les freins financiers, l'accès aux équipements ou sur l'adaptation de l'offre. Il apparaît toutefois essentiel de mettre en place des environnements favorables à l'activité physique et inciter les Bretons à devenir et à rester physiquement actifs.

190 500

Licences délivrées dans une fédération scolaire ou universitaire en Bretagne en 2018

Poids de la pratique fédérale chez les moins de 30 ans en 2018

Licenciés 0-14 ans 42,4%

Licenciés 15-29 ans 31,4%



Le sport scolaire est un enjeu très fort. Il faut à tout prix trouver des passerelles entre le sport scolaire et le sport associatif, si l'on souhaite que les jeunes reprennent l'activité sportive et le goût de l'exercice physique.





Une prise en compte des publics spécifiques déjà avérée en Bretagne, mais la nécessité d'aller plus loin collectivement

L'ensemble des acteurs bretons travaille d'ores et déjà collectivement à la construction de réponses adaptées aux besoins de publics spécifiques. La segmentation de l'offre, la construction de réseaux et la mise en place de dispositifs permettent ainsi de toucher des publics aujourd'hui éloignés de la pratique. L'enjeu réside aujourd'hui davantage dans le déploiement et le changement d'échelle des solutions existantes.

Sport-santé

Afin d'accompagner les publics à se (re)mettre au sport, notamment dans une logique de prévention primaire ou secondaire, les acteurs bretons ont engagé différents chantiers avec :

- La structuration de l'offre avec la mise en place de 20 Maisons sportsanté labellisées en 2022 et la création d'une charte (220 signataires).
- La sollicitation des professionnels de santé à travers le sport sur ordonnance ou la création de passerelles avec les clubs.
- Le développement des compétences des porteurs d'actions à travers la formation (notamment avec Sport Bretagne et Défi Santé Nutrition, qui ont formé plus de 900 éducateurs en 6 ans.)



8 000

personnes ont fréquenté en 2019 un club référencé sportsanté

Parasport

Sur 80 543 Bretons identifiés comme étant en situation de handicap, 4 142 sont d'ores et déjà licenciés, en 2018, au sein des fédérations Handisport et Sport Adapté. Le ratio est ainsi de 28% en Bretagne contre 24% au niveau national, témoignant ainsi de la dynamique bretonne.

Le diagnostic engagé par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), met en lumière la nécessité de lever les freins à la pratique et a structuré l'offre de pratique : visibilité de l'offre, mise en réseau des acteurs, mobilité des publics, dynamisation de la formation des encadrants... et différentes stratégies ont ainsi été engagées sur 2021 et 2022.

Publics invisibles

13% des jeunes bretons de 15 à 24 ans

ne sont pas insérés en 2019 (ni emploi, ni en études, ni en formation)

En Bretagne, 51 500 jeunes ne sont pas insérés en 2019 (13% des jeunes de la catégorie). Si la Bretagne est un peu moins touchée que le national (16 %), la situation est très hétérogène selon les territoires bretons. De même, sur l'ensemble de l'année 2019, 3 404 demandes d'asile ont été enregistrées en région Bretagne.

À ce titre, le sport peut être un levier pour repérer et aider « les invisibles » à s'insérer socialement et professionnellement.



78%

Des équipements sportifs sont, selon le RES, accessibles aux personnes en situation de handicap., soit 14 000 équipements









Le sport en entreprise constitue un levier important dans le cadre de la pratique sportive tout au long de la vie.

À ce titre, le CROS a mis en place un dispositif à destination des entreprises bretonnes nommées « Bret'on Mouv ».

Cette plateforme numérique regroupe près de 90 clubs qui proposent des activités physiques et sportives à destination des entreprises bretonnes et plus de 150 activités sont ainsi proposées.

90

Entreprises utilisent les services du dispositif Bret on Mouv

Des inégalités entre les femmes et les hommes dans le sport qui persistent

La pratique au sein des clubs bretons témoigne d'une différence notable entre le nombre de licencié·es femmes (355 442) et hommes (537 015).

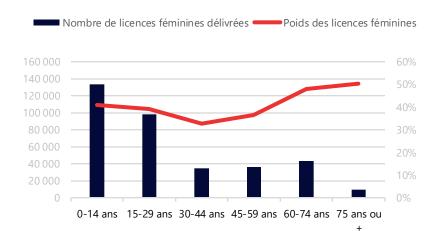
Dès l'adolescence, la pratique féminine en club diminue avec un phénomène qui s'accentue à l'âge adulte du fait d'une offre sportive insuffisamment diversifiée, d'un aménagement d'équipements sportifs parfois inadapté à la mixité, ou d'une articulation des temps privé/professionnel plus contrainte chez les femmes...

Des femmes parmi les cadres techniques

36%

De femmes parmi les sportifs de haut niveau

Le poids de la pratique fédérale chez les femmes en 2018









Un patrimoine naturel particulièrement dense et riche, avec des espaces à protéger

La géographie de la Bretagne se caractérise principalement par son littoral, avec ses 2 730 km de côtes et les 30 000 km de rivières et de cours d'eau qui sillonnent la région et lui confèrent une identité maritime (1/3 du littoral français). Ainsi, aucune commune en Bretagne n'est située à plus de 80 km de la mer. Mais la Bretagne possède également des territoires naturels particulièrement préservés avec 3 Parcs Naturels Régionaux et 9 réserves naturelles qui contribuent à lui forger une identité à la fois maritime et terrestre.

Avec les conséquences du dérèglement climatiques (augmentation des périodes de fortes chaleurs, hausse du niveau de la mer...), les pratiques sportives, notamment de pleines natures, ont leur part de responsabilité et se doivent de réduire leurs impacts. Leur proximité avec les espaces naturels confère à ces disciplines une responsabilité quant au respect des milieux naturels, et un rôle éducatif sur les enjeux de préservation.

Au-delà des pratiques en milieu naturel, l'ensemble des acteurs du sport breton a un devoir d'exemplarité en matière de transition écologique. Le développement durable doit s'insérer dans toutes les composantes du sport (matériel, maitrise des coûts énergétiques des infrastructures, organisation d'événement éco-responsable...).



2 730

Kms de côtes



41

Communes bretonnes menacées par la montée des eaux



Exposition du littoral breton à l'érosion côtière







Une dotation en équipements globalement supérieure à la moyenne nationale, mais des enjeux de rénovation et d'accessibilité des équipements sportifs

En 2018, sur la base du recensement des équipements sportifs, la région Bretagne dispose de 19 991 équipements, essentiels au développement de la pratique sportive. Avec 59,9 équipements sportifs pour 10 000 habitants, la région se classe au-dessus de la moyenne nationale (49,4 équipements pour 10 000 habitants en France métropolitaine).

Dans l'approche de la dotation globale, la Bretagne semble mieux dotée sur les familles d'équipements les plus structurantes à l'échelle des territoires.

La vétusté de ces équipements amène les collectivités à programmer, ces dernières années (et sur les prochaines) des investissements considérables pour mettre en conformité les installations (sécurité, hygiène, santé) et moderniser les infrastructures. Cet enjeu du renouvellement du parc d'équipement constitue un défi majeur pour les collectivités, principales propriétaires, en raison d'un contexte financier de plus en plus contraint et de la saturation des infrastructures.

De même, la performance énergétique des infrastructures diminue avec le temps, conduisant à une hausse des coûts d'entretien et d'exploitation.

Naturellement, l'accessibilité géographique des équipements constitue un levier majeur de développement des pratiques et implique une prise en compte fine des spécificités territoriales bretonnes : près de 20% de la population vit dans les agglomérations de Brest et Rennes, mais près de 90% des communes sont rurales, avec plus de 15 iles ou presqu'iles bretonnes.



20 000

équipements recensés en 2018

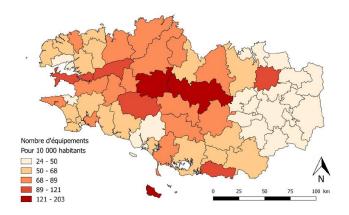
Nombre d'équipements sportifs (ratio pour 10 000 habitants)



4 équipements sportifs bretons sur 10

ont été mis en service il y a près de 40 ans, soit près de 8 000 équipements

Répartition territoriale des équipements sportifs de la Région Bretagne en 2017 (en taux pour 10 000 hab.)





Nombre de licences pour 100 habitants





Un mouvement sportif qui doit se réinventer pour régénérer sa gouvernance et rester le lieu central de la pratique sportive des plus jeunes

Une pratique sportive fédérale largement répandue en Bretagne

La région Bretagne apparaît très sportive : elle se place en deuxième position des régions françaises pour la pratique licenciée avec 26,4 licences délivrées pour 100 habitants et l'ensemble des départements bretons affiche des moyennes de licenciation et de clubs largement supérieures aux données nationales.

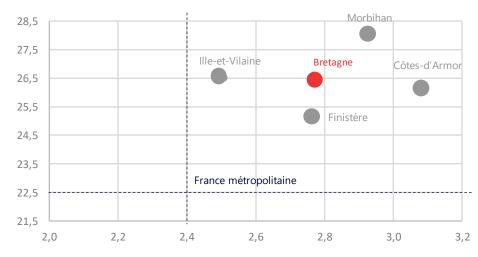
Avec 892 500 licences délivrées en 2020 (contre 881 885 en 2018), la tendance apparaît à la hausse (+11%). La Bretagne compte près de 100 fédérations qui comptent au moins un licencié (hors celles dont les données n'ont pas été renseignées). Les Fédérations unisport olympiques concentrent la majorité des licenciés (54% des licences contre 56% en France) suivies par les Fédérations multisports (36% contre 33% en France), témoignant de la diversité de l'offre sportive bretonne.

892 500

Licences sportives délivrées

en 2018 (source: INJEP), soit plus d'un quart de la population (26,4%)

Représentation graphique du taux de licenciation et du taux de club pour 100 et 1000 habitants en 2018



Clubs affiliés à une fédération en 2018





Comme au niveau national, la pratique libre est aussi une réalité forte en Bretagne

Plus de la moitié des Bretons déclare pratiquer du sport régulièrement en 2018, que ce soit de façon autonome ou en étant licencié (+5 points par rapport à la moyenne nationale), montrant ainsi toute la place du sport dans le quotidien des habitants de la région Bretagne.

Au cours des dernières années, l'individualisation de la pratique s'est affirmée avec de nouvelles sources de motivations liées au plaisir (42%), la santé (37%), ou encore à la détente (37%). Ces évolutions expliquent la montée en puissance du sport « à la demande » (servi par une offre privée marchande), mais aussi de la pratique autonome qui constitue la modalité d'exercice physique la plus fréquente (63% des sportifs bretons le font en autonomie).



L'engagement associatif au cœur de l'ADN des Bretonnes et Bretons, mais une crise sanitaire qui a fragilisé la dynamique

Le modèle associatif permet de maintenir une offre sportive dans les territoires de faible densité où les associations contribuent à la qualité de vie et à la cohésion sociale de ces espaces. Néanmoins, ces territoires peu dynamiques démographiquement concentrent davantage d'associations de petite taille qui reposent uniquement sur l'engagement bénévolat. Ainsi, la Bretagne compte plus de 700 000 bénévoles engagés et près de 300 000 personnes actives.

De même, depuis ces 3 dernières années, le domaine du sport est le second domaine de création d'associations en Bretagne, après la culture (18,3% des associations créées en 2018 contre 16,3% en France).

Taux de création d'associations sportives sur les 3 dernières années (2018-2020)

	BRETAGNE	22	29	35	56
% de création d'associations dans le sport.	18,3	18,9	18,6	16,6	20
% d'associations employeuses dans le sport	4,7	3,8	3,8	5,6	4,5

France métro. 16,3 4,5

Source: Recherches & Solidarités, Les essentiels de la vie associative, édition 2021

Cette dynamique constitue tout autant un atout qu'une vulnérabilité, notamment depuis la crise sanitaire liée à la COVID-19, où les dirigeants du secteur du sport expriment une forte préoccupation quant à la mobilisation des bénévoles, tant sur la fidélisation des bénévoles présents que sur la capacité de renouvellement des dirigeants élus.

61%

Des associations (tous secteurs) éprouvent des difficultés, en 2021, dans la mobilisation des bénévoles (+25 points par rapport à 2020)



La Bretagne, terre de formation des sportifs de haut-niveau, mais la nécessité de renforcer l'accompagnement des athlètes pour tendre vers la haute performance

En 2022, pas moins de 672 sportifs représentant 43 fédérations différentes sont inscrits sur les listes ministérielles (sportifs de haut-niveau, espoir et collectifs nationaux) dont 214 sportifs de haut-niveau (catégories élite, senior, relève, reconversion). Si elle compte 62 structures inscrites dans les projets de performance fédéraux, elle compte également 2 établissements intégrés au réseau "Grand INSEP" (Sport Bretagne et l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques).

Enfin, la Bretagne est une région dynamique dans le champ du sport professionnel, avec 12 équipes professionnelles qui contribuent au rayonnement et à la notoriété du territoire.

Pour autant, le positionnement de la Bretagne reste ancré sur la formation des sportifs de haut niveau, avec 85% d'entre eux qui sont en situation de formation qui se répartissent parmi les 47 établissements scolaires labellisés (31 pour la filière pré-bac et 16 pour la filière postbac).

Le développement du haut niveau en Bretagne et l'attractivité de la région par les résultats de ses meilleurs sportifs induisent une plus grande capacité à conserver les sportifs de haut niveau sur le territoire et à les accompagner dans leur progression sportive et leur projet personnel.



+8.7%

De SHN inscrits sur les listes ministérielles entre 2018 et 2022

Nombre de clubs professionnels bretons (saison 2020-2021)

Disciplines	Nbre de clubs professionnels (H/F)
Basket	2
Cyclisme	2
Football	4
Handball	2
Rugby	1
Volley-ball	1





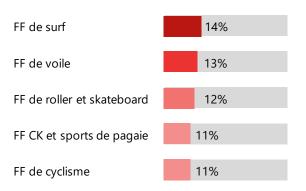


Le sport doit être mieux perçu et conforté dans sa fonction de développement économique et social des territoires



La pleine nature, terrestre ou nautique, le cœur des activités physiques et sportives de Bretagne

FF qui comptabilisent plus de 10% des licences nationales en 2019 (source : INJEP)



Si la Bretagne comptabilise 6% des licences nationales (pour 5% de la population), quelques disciplines semblent tirer leur « épingle du jeu » au niveau régional où la Région Bretagne apparaît comme l'une des places fortes pour les disciplines « outdoor », qu'elles soient terrestres ou nautiques.

630 sites de pratique sur les activités nautiques pour 750 prestataires recensés en 2017 (source : NEB)

1,1 million de pratiquants sur les activités nautiques en 2017 dont 40% sont des Bretons

4 200

équipements de pleine nature, soit 12,6 pour 10 000 habitants (contre 8,6 en France)





La Bretagne dispose d'un réel savoir-faire dans l'organisation d'évènements sportifs

Tous les ans, plus de 10 500 manifestations sportives sont organisées, quel que soit le niveau de pratique. Parmi ceux-ci, la Bretagne organise de manière récurrente plus de 30 grands événements d'envergure nationale ou internationale qui contribuent au développement de l'attractivité du territoire comme la Route du Rhum, le Tour de Bretagne de cyclisme, le Tour de France à la voile ou le Tour de France de cyclisme.

> En impliquant l'ensemble des acteurs bretons, la politique événementielle du territoire démontre la capacité de la Région à accueillir des événements, tant en étant précurseur dans la maitrise des impacts environnementaux. Dès 2010, une charte qualité a été mise en place sur différentes thématiques : le traitement des déchets, de l'eau, le choix de la restauration, mais aussi la valorisation des bénévoles, la gouvernance, la gestion des spectateurs...



Une filière sport « pourvoyeuse » d'emplois, mais des secteurs et des métiers en tension

Sur l'ensemble de la filière du sport (amont et noyau dur), la Bretagne compte plus de 14 300 emplois en 2017.

Avec plus de 10 700 emplois spécifiquement sur le novau dur (enseignement, club de remise en forme, gestion d'installations sportives...), la Bretagne s'inscrit dans une réelle dynamique de développement avec une hausse de 17% du nombre d'emplois entre 2010 et 2015. Cette dynamique d'emploi s'explique principalement par une phase de professionnalisation des acteurs du sport, avec une forte progression du nombre d'établissements employeurs entre 2010 et 2017 (+ 9%)

Avec plus de 5 600 éducateurs sportifs, l'encadrement des activités est essentiel pour le développement des pratiques, mais les conséquences de la crise ont fait apparaître de véritables tensions en matière d'emplois pour le recrutement de professionnels : MNS pour les collectivités, saisonniers pour les structures du tourisme sportif... nécessitant une réflexion forte autour de l'attractivité des métiers et la formation.



Emplois salariés sur l'ensemble de la filière

5 familles de disciplines concentrent plus de 50 % des emplois recensés et relevant du noyau dur du sport:

- Les activités nautiques (1 950 emplois).
- Le football (1 300 emplois).
- Les centres aquatiques (1 000 emplois).
- Les centres équestres (800 emplois),
- Les métiers de la forme (600 emplois).





ERMNY MM



La volonté des acteurs de se doter d'un Projet Sportif Territorial, découle du constat, largement partagé, qu'il importe d'agir sur l'augmentation du niveau d'activité physique des Bretons. Cet enjeu central doit permettre de construire les fondations d'un nouveau modèle de développement du sport. Un modèle sportif qui tient compte des nécessaires transitions climatiques et économiques, des impératifs de solidarité sociale et des complémentarités à construire entre les différents territoires bretons.

La nécessité d'adaptation et de transformation pour la pratique du plus grand nombre a désormais le caractère d'une évidence pour l'ensemble des acteurs. L'engagement de tous ne saurait être différé davantage.

Cette vision commune constitue le moteur de l'action de ce PST. Pour la rendre concrète, les chantiers stratégiques visent à bouger les lignes, à accélérer les changements, à décloisonner et actionner tous les leviers de l'engagement collectif.



Affirmation 1

Le sport breton sera socialement équitable et écologiquement responsable

Toucher les Bretons de tous âges et de toutes conditions pose de nombreux défis et implique de construire un projet sportif ambitieux, à la hauteur des enjeux.

Les actions doivent être engagées sur plusieurs fronts en vue de favoriser une accessibilité universelle aux pratiques sportives et de lever les freins socioculturels et économiques pour permettre une inclusion de tous les publics.

De même parce que l'égalité femmes-hommes se joue aussi sur le terrain sportif, le PST doit être un levier pour construire des pratiques qui veillent à l'égalité d'accès et à la promotion des femmes dans le sport (pratiquantes, dirigeantes...)

Enfin, le défi environnemental est au cœur des priorités des membres de la CRdS. Tous les engagements définis dans le cadre du Projet Sportif Territorial devront concourir à la préservation des espaces et permettre au sport de jouer son rôle dans la transition écologique du territoire.

Ainsi, quels que soient les projets et les initiatives, il est essentiel de positionner la responsabilité sociale et la transition écologique comme des axes centraux du PST.



Affirmation 2

La force du collectif doit servir à construire une vision sportive d'avenir

Les membres de la CRdS choisissent de positionner le PST comme un cadre d'action souple permettant d'expérimenter de nouvelles organisations ou modalités de pratique et un levier de mobilisation de modes de financement inédits.

Il doit être un laboratoire d'innovation en associant l'ensemble des acteurs qui constitue l'écosystème du sport breton et ainsi accélérer la réponse aux grandes mutations du sport.

Préparer le sport de demain, c'est enfin lui permettre de prendre toute sa place dans les politiques locales et de le positionner de manière lisible dans les stratégies de territoire mises en place, par la recherche de transversalité et la construction de nouvelles coopérations.

Expérimentations pour imaginer le sport de demain, pratiques inspirées des nouvelles attentes, accompagnement des porteurs de projets... : le PST doit soutenir les acteurs bretons dans la mise en œuvre d'un sport « différent, créatif et innovant ».



Affirmation 3

La concrétisation du projet ne sera possible que s'il s'inscrit dans des logiques de proximité et d'adaptation

L'un des maîtres mots du PST est celui de l'équité territoriale afin de garantir un développement cohérent des pratiques à l'échelle régionale et de renforcer les équilibres territoriaux.

Pour autant, le projet sportif entend tirer parti des atouts liés à diversité du territoire : l'adaptation des actions aux réalités locales constitue également un facteur clé de succès incontournable. Les orientations et actions devront s'adapter aux particularités de la région (zones littorales ou rurales, bassins de vie...).

Pour cela, le PST ancre ses actions dans une logique de proximité : le territoire local constitue le périmètre géographique de référence en veillant à l'implication des collectivités, à la mise en synergie des acteurs, et à l'émergence de solutions en adéquation avec les besoins et les réalités locales.

Agir en proximité est ainsi une conviction forte dans le cadre de ce PST, afin d'être aux côtés des territoires et de construire, avec eux, le sport de demain.







Le projet sportif de territoire de la Conférence régionale du sport de Bretagne est élaboré autour de 3 axes qui intègrent chacun des engagements pris par les 4 collèges de la CRdS dans un objectif commun qui est celui de renforcer la place du sport sur le territoire.

L'ensemble de ces engagements intègreront les affirmations portées par le PST à savoir :

- La responsabilité sociétale des organisations et des entreprises
- L'innovation des modèles
- L'approche territoriale

Le projet sportif territorial donne l'opportunité aux acteurs bretons de se doter d'une vision partagée visant à mettre plus de sport dans la vie des Bretonnes et des Bretons, notamment en garantissant l'accès à tous à la pratique et en soutenant les acteurs du sport dans l'adaptation de l'offre. L'ambition du PST est ainsi de bonifier l'action de tous les acteurs concernés afin d'augmenter la pratique des activités physiques et sportives.

En cohérence avec les travaux du diagnostic territorial et en lien avec les attentes des acteurs du sport breton, le PST est construit autour de 3 axes.

LES ENGAGEMENTS BRETONS



Les activités physiques et sportives, un outil de santé publique et d'intégration



Soutenir l'évolution du modèle sportif



Le sport comme vecteur d'attractivité et de rayonnement de la Bretagne

LES 17 ENGAGEMENTS BRETONS DU PROJET SPORTIF TERRITORIAL

Les activités physiques et sportives, un outil de santé publique et d'intégration

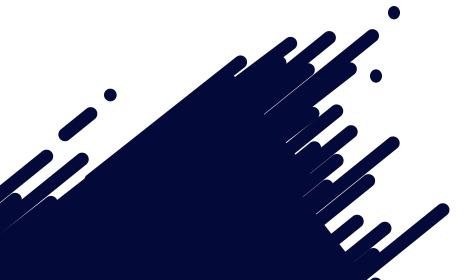
- **#1.** Vers une pratique physique et sportive accessible au plus grand nombre
- #2. Pour une « Bretagne en forme » : le renforcement du « sport-santé » dans les territoires
- **#3.** La pratique sportive des jeunes, une priorité pour le territoire
- **#4.** Aller vers les personnes en situation de handicap afin de leur proposer une activité physique et sportive
- **#5.** Le sport : un outil d'insertion des publics éloignés
- #6. Le sport en milieu professionnel, un enjeu pour le bien-être des salariés

Soutenir l'évolution du modèle sportif

- #7. La pratique sportive de demain, un enjeu à appréhender collectivement
- #8. Une gestion collective et ambitieuse des équipements sportifs d'aujourd'hui et de demain
- **#9.** Développer l'attractivité des formations et des métiers du sport en s'adaptant aux demandes et besoins
- **#10.** Le bénévolat sportif, vers l'évolution du modèle
- #11. L'accompagnement de la digitalisation du sport

Le sport comme vecteur d'attractivité et de rayonnement de la Bretagne

- #12. La Bretagne reconnue comme destination sportive notamment à travers les sports de nature
- **#13.** La résilience des activités nautiques pour tenir le cap des transitions
- #14. Les grands évènements sportifs : un levier d'attractivité et de notoriété du territoire
- #15. Le sport de haut-niveau : un parcours de la détection à la haute-performance à construire
- #16. « Rejoindre les jeux »: pour la Bretagne et ses territoires comme terre de Jeux 2024
- #17. Faire résonner le potentiel de la filière du sport et promouvoir les retombées économiques du secteur







Afin de lutter contre la sédentarité et d'ancrer encore davantage la pratique d'une activité physique et sportive dans le quotidien des Bretonnes et des Bretons, il est important de positionner le sport au cœur des politiques publiques. Le sport est aussi un outil de santé publique et d'insertion.

L'intégration de la pratique sportive à tous les âges de la vie est une préoccupation partagée par l'ensemble des acteurs du sport. Pour se faire, l'offre de pratique devra s'adapter aux différents publics qu'ils soient captifs ou éloignés de la pratique. Des thématiques prioritaires

Lutte contre la sédentarité

Santé par le sport

Enfants et adolescents

Personnes en situation de handicap

Personnes éloignées de la pratique

Personnes actives





VERS UNE PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE





Aller vers l'ensemble des Bretons en proposant une offre de pratique qui soit ludique, de proximité et diversifiée.



Éléments de contexte

Avec près de 26,4 licences pour 100 habitants, la Bretagne arrive sur le podium des régions françaises pour la pratique sportive et chacun des quatre départements de la région se classe avantageusement. La diversité des activités proposées et la couverture territoriale en clubs expliquent en partie ce résultat.

Le taux de pratique sportive des Bretons se situe à 65 % d'habitants qui ont pratiqué au moins une activité sportive au cours des 12 derniers mois, contre 66 % pour la France entière. Ce taux, bien supérieur au taux de licence, englobe un ensemble de pratiques qui débordent du champ fédéral. Cet ensemble a largement concouru, au cours des dernières années, au phénomène de massification et de diversification des pratiques sportives. De par leur nature, ces pratiques non fédérales englobent toutes les pratiques qui ne sont pas réalisées dans les clubs sportifs relevant d'une fédération française.

Près d'un breton sur deux fait du sport d'1 à 3 fois par semaine, que ce soit de façon autonome ou en étant licencié (+ 5 points par rapport à la moyenne nationale), montrant ainsi toute la place du sport dans le quotidien des habitants de la région Bretagne, et ils sont seulement 15% a déclaré ne pas faire du sport de manière hebdomadaire.

Si la pratique sportive est particulièrement développée en Bretagne, il n'en reste que de pratique sportive peuvent s'expliquer par une multitude de facteurs individuels et sociaux : environnement familial, connotation négative du sport, situation sociale... 34% des Bretons évoquent, comme principal frein, le fait de ne pas aimer le sport. Il apparaît ainsi essentiel de mettre en place des environnements favorables à l'activité physique et inciter les Bretons à devenir et à rester physiquement actifs.



65%

Des Bretons ont déclaré avoir pratiqué une activité sportive au cours des 12 derniers mois



26,4

Licences délivrées pour 100 habitants





Les objectifs partagés

- → Identifier les freins et les motivations à la pratique sportive.
- → Renforcer la place du sport dans les habitudes des Bretons afin de lutter contre la sédentarité.
- → Développer une offre de pratique accessible à tous les Bretons et qui réponde aux attentes des habitants.
- → Intégrer les différentes formes de pratique dans les politiques sportives.
- → Offrir une offre de pratique de proximité.



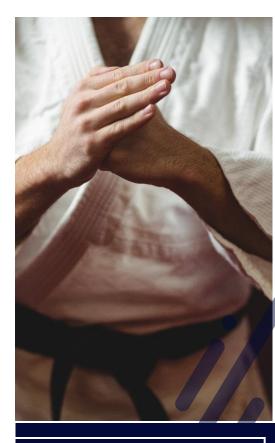
Types d'actions à engager

- Accompagner le développement de la pratique libre par les clubs.
- 2. Utiliser l'innovation comme un levier d'attractivité et d'accompagnement à la pratique sportive.
- 3. Créer des passerelles entre les acteurs du sport et les acteurs du quotidien (établissements scolaires, missions locales,)
- 4. Développer un argumentaire autour de la notion de sport plaisir afin de faire la promotion des bienfaits d'une activité physique et sportive.
- 5. Développer une approche de la ville comme terrain de sport en aménageant notamment des espaces de pratiques (ex : Design actif) dans toute la ville.
- Renforcer l'accès aux équipements et notamment de proximité aux jeunes filles.
- 7.





→ Les Bretonnes et les Bretons.





Partenaires potentiels

- → Mouvement sportif
- → Éta
- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → Monde économique et social
- → Établissements scolaires
- → Secteur médical
- **→**



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre de pratiquants
- → Nombre de licenciés
- → L'égalité territoriale
- → L'accès égalitaire



Critères de réussite

Un fort taux de pratique d'une activité physique et sportive par les Bretons La mise en place d'une politique sportive par l'ensemble des collectivités.

27



POUR UNE « BRETAGNE EN FORME » : LE RENFORCEMENT DU « SPORT-SANTÉ » DANS LES TERRITOIRES

La région Bretagne a tout pour...



BRETAGNE

Soutenir la démarche de structuration des politiques « sport-santé » à l'échelle des territoires afin de maximiser et décupler les impacts des actions menées.



Éléments de contexte

Le besoin de la Bretagne de se doter d'une réelle ambition en matière de sport-santé découle du constat, partagé, qu'il importe de bonifier l'action des acteurs du sport pour augmenter le niveau d'activité physique des Bretons. En effet, la proportion de jeunes et d'adultes qui n'atteignent pas le volume minimal recommandé d'activité physique est relativement élevée. Au-delà de cet enjeu de lutte contre l'inactivité et de la sédentarité, l'état de santé des Bretons, établi par l'ARS de Bretagne, fait ressortir quelques particularités régionales : le taux de mortalité relatif aux affections longue durée (ALD), le taux de mortalité lié aux cancers, l'obésité chez les plus de 18 ans.

Ces différentes statistiques bretonnes portant sur le niveau de santé donnent un éclairage sur les enjeux de santé publique. Développer l'activité physique dès le plus jeune âge apparaît dès lors comme un outil nécessaire et parmi les réponses les plus efficaces en termes de coûts bénéfices.

Si l'offre autour du sport-santé se structure, notamment sur les préventions secondaire et tertiaire (publics atteints d'ALD), l'efficacité de la politique pourra être renforcée à travers différents leviers : une meilleure couverture territoriale, une capacité à renforcer la sensibilisation des professionnels de santé, l'engagement d'associations autour du « sport-santé »....

Ainsi, dans un contexte de vieillissement de la population, qui fait du maintien de l'autonomie des publics, un enjeu fort, la coordination des actions sportsanté et la sécurisation des modèles apparaissent comme des objectifs prioritaires en lien avec les orientations du Plan régional sport-santé bien-être de Bretagne.



12 000

Personnes fréquentent une structure sport-santé en Bretagne.



25

Maisons sport-santé





Les objectifs partagés

- → Inciter les acteurs locaux à s'engager dans une démarche globale d'une politique territoriale « sport-santé »
- → Structurer une approche globale permettant de mobiliser les outils locaux et les partenaires potentiels dans la démarche
- → Identifier les leviers de coopération les plus efficaces entre les professionnels de la santé et le mouvement sportif
- → Développer une offre de pratique de proximité.



Types d'actions à engager

- Positionner les Maisons sport-santé volontaires dans une fonction d'appui et de coordination de l'action sport-santé dans le territoire.
- 2. Encourager la mise en place d'une communication renforcée sur un territoire, avec des messages communs à l'ensemble des partenaires locaux
- Poursuivre la sensibilisation de tous les professionnels de santé (médecins, kinésithérapeutes, infirmières scolaires...)
- 4. Accompagner le mouvement sportif dans la mise en œuvre d'initiatives et de partenariats efficaces (recrutement de professionnels compétents, accès à des créneaux dédiés, valorisation des actions...)
- 5. Valoriser l'existant et démontrer la pertinence des projets en vue de leur changement d'échelle
- 6. S'appuyer sur les contrats locaux de santé.
- 7.





→ Publics pouvant présenter des facteurs de risque ou des pathologies chroniques





Partenaires potentiels

- → Acteurs de la santé : IREPS, ARS, CPAM, DRAJES, mutuelles...
- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → Clubs locaux
- → Réseaux des professionnels de santé
- → Maisons sport-santé
- →



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre d'offres développées
- → Nombre de personnes bénéficiaires
- → Nombre de professionnels de santé sensibilisés
- → Satisfaction des bénéficiaires
- → Qualité de l'offre
- → Diversification de l'offre



Critères de réussite

Le développement sur l'ensemble du territoire du « sport-santé ». Le développement d'une offre de proximité.





Éléments de contexte

En Bretagne, en 2018, 83% des 15–24 ans déclarent avoir pratiqué une activité sportive au cours des 12 derniers mois, soit 3 points en dessous des tendances nationales. De même, à l'instar des constats observés en France, la pratique licenciée chute à l'adolescence passant de 246 549 licences à 174 373 licences pour les 15 – 29 ans. Néanmoins, ce phénomène semble moins marqué qu'en France témoignant d'une culture sportive en club qui s'ancre dès le plus jeune âge.

Le désintérêt des jeunes pour la pratique sportive peut s'expliquer par une multitude de facteurs individuels et sociaux : environnement familial, dépendance plus forte aux nouvelles technologies, connotation négative du sport...

Si certains établissements scolaires bretons portent une dynamique sportive dans leur projet d'établissement, les dispositifs nationaux en faveur de l'activité physique méritent d'être plus largement déployés à l'échelle de la Bretagne (Génération 2024, 30' d'APS quotidiennes...). Il est important de renforcer les liens entre le sport scolaire et les clubs même si des initiatives existent déjà à l'instar des sports nautiques qui mettent en place entre 6 à 10 séances d'initiation à la voile dans les écoles primaires. Le dispositif de la carte passerelle référence plus de 650 clubs et est soutenu par les collectivités locales. Il permet aux élèves du CM1 au collège licenciés au sein de l'UNSS, l'USEP ou l'UGSEL de pouvoir se tester dans des clubs.

Si les politiques publiques agissent sur les freins financiers, l'accès aux équipements ou sur l'adaptation de l'offre, il apparaît également essentiel de mettre en place des environnements favorables à l'activité physique et inciter les Bretons à devenir et à rester physiquement actifs. Cela implique d'agir sur les comportements, la motivation individuelle et la compétence physique dès le plus jeune âge afin de créer une véritable culture sportive tout au long de la vie.



Des 15-24 ans déclarent avoir pratiqué une activité physique et sportive au cours des 12 derniers mois



190 499

Bretons sont licenciés dans une fédération scolaire ou universitaire





Les objectifs partagés

- → Accompagner le développement d'une culture sportive pour les jeunes bretons.
- → Renforcer la place du sport dans le parcours scolaire et universitaire
- → Promouvoir la mixité filles / garçons au sein des sports et des activités physiques et sportives.
- → Utiliser le sport comme un vecteur de parcours citoyen et de valeurs éducatives et de promotion de l'égalité F/H.
- → Développer les passerelles et décloisonner sport à l'école / université, sport scolaire/ universitaire et sport dans les clubs.



Types d'actions à engager

- Renforcer le lien entre l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, les écoles, les universités, les clubs, les associations sportives scolaires/universitaires et les parents, les représentant.es de projets engagés sur l'égalité F/H sur le territoire, créer des passerelles
- 2. Former en continu les enseignant.es à tous les niveaux, afin de rendre le sport plus ludique plus accessible à toutes et tous.
- 3. Bien référencer les dispositifs, projets actuels et axer le développement sur l'égalité à l'accès pour toutes et tous
- 4. Créer et mettre en place des licences/programmes multisport afin de permettre la découverte de différents sports, activités physiques et pratiques sportives.
- 5. Acculturer les professeurs de l'éducation nationale et les élèves aux bienfaits de la pratique sportive.
- 6. Proposer une offre sportive adaptée aux jeunes qui intègre le ludique, la pratique connectée, la dimension du loisir, du plaisir et de l'expérience partagée....
- 7.





→ Les enfants de la naissance à l'université





Partenaires potentiels

- → Mouvement sportif, Fédérations scolaires
- → Établissements scolaires et universitaires
- → État (sport et éducation nationale)
- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes....
- ightarrow Les syndicats des professeurs d'EPS
- \rightarrow CAF
- → Missions locales
- → DéDé
- → Éducation populaire
- → Les jeunes
- →



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre de pratiquants
- → Nombre de licenciés
- → Nombre de nouvelles offres
- → Satisfaction des offres dédiées
- → Nombre de clubs qui interviennent dans les établissements scolaires
- → Nombre de collaborations entre les universités et les clubs



Critères de réussite

L'intégration de la pratique physique et sportive dans la vie des jeunes bretons. Le développement de nouvelles offres qui répondent aux attentes des jeunes.





Éléments de contexte

Comme à l'échelle nationale, il est difficile de faire un portrait précis des parasports. D'abord, en raison d'un manque de suivi et de partage d'information entre les acteurs du sport sur le nombre de personnes en situation de handicap (PSH) touchées et ensuite, par un manque de connaissance sur le nombre réel de personnes porteuses d'un handicap qui habitent en Bretagne.

Sur 80 543 Bretons identifiés comme étant en situation de handicap seulement 4 142 sont licenciés, en 2018, au sein des fédérations Handisport et Sport Adapté. Il s'agit de la seule donnée fiable et disponible dans tous les départements qui concernent les personnes en situation de handicap (PSH) qui pratique des parasports. Le ratio est de 28% en Bretagne contre 24% au niveau national ce qui montre que la région est sportive et valorise l'environnement et la structuration des espaces.

De plus, la région Bretagne recense 17 803 équipements sportifs sur l'ensemble du territoire. 78% d'entre eux, soit 13 959 équipements sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le diagnostic engagé par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), met en lumière la nécessité de lever les freins à la pratique et à structurer l'offre de pratique. Ces leviers s'articulent autour de 4 axes : acculturer l'écosystème au parasport, structurer l'écosystème avec l'ensemble des acteurs, redynamiser l'offre de formation, renforcer l'accessibilité aux équipements sportifs.

Globalement, les enjeux du développement du parasport visent à créer des passerelles entre l'offre et les personnes en situation de handicap et de garantir une offre adaptée aux besoins.



4 142

Personnes licenciées (FFH et FFSA) en situation de handicap



80 543

Personnes en situation de handicap (PSH)





Les objectifs partagés

- → Identifier clairement les rôles et missions des différents acteurs.
- → Décloisonnement des acteurs du sport, du handicap, médico-social, des collectivités sur une thématique transversale : le handicap
- → Structurer et rendre davantage visible l'offre de pratique sportive du territoire auprès des personnes en situation de handicap ainsi que l'emploi et les ressources
- → Acculturer le corps médical et paramédical aux bienfaits de la pratique sportive pour les PSH
- → Former les éducateurs, bénévoles à accueillir les PSH



Types d'actions à engager

- Développer des « Clubs inclusifs » (dispositif de formation / sensibilisation du CPSF) avec les collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire
- Accompagner les personnes en situation de handicap et l'écosystème autour de la personne afin de les rassurer dans l'approche de la pratique sportive
- 3. Renforcer le lien entre le sport scolaire et les PSH.
- Rendre les équipements accessibles et anticiper des créneaux réservés à la pratique des personnes en situation de handicap.
- Faciliter la formation des bénévoles et éducateurs avec la création d'outils simples afin d'accompagner les PSH
- Lancer une étude afin de connaître les besoins, freins et attentes des personnes en situation de handicap en veillant à interroger des panels mixtes.
- Travailler avec les ligues, comités et clubs afin de mieux identifier les publics et les accompagner
- Mesurer l'impact d'une pratique sportive sur les PSH.
- Créer une plateforme « sport & handicap » pour rendre visible les outils / dispositifs / ressources.
- 10.









Partenaires potentiels

- Mouvement sportif / CPSF
- Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes....
- État (préfectures, DRAJES / SDJES Rectorat / DSDEN – DDETS)
- Monde médical et paramédical : ESMS, MDPH, Maisons de sport-santé, ARS, Associations gestionnaires d'établissements

CAF

- Associations en lien avec les personnes en situation de handicap et les familles



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre de pratiquants en situation de handicap
- Nombre de clubs accueillants des PSH
- → Nombre d'éducateurs formés
- → Partenariats clubs, acteurs médicauxsociaux



Critères de réussite

Proposer une offre qui soit accessible à l'ensemble des personnes en situation de handicap et qui permette de répondre aux attentes des PSH et de leur entourage.





Éléments de contexte

Les publics éloignés des pratiques ou des structures sont aujourd'hui très variés : des personnes en situation de handicap (reconnues ou non) jusqu'aux publics dits « invisibles » en passant par les jeunes en rupture scolaire, familiale, les personnes sans domicile fixe, des CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), de l'ASE (aide sociale à l'enfance), des parents célibataires, ou encore des personnes sans emploi... mais ont tous des ressources limitées.

Au regard de cette diversité, il a été fait le choix d'avoir une approche autour de l'inclusion sociale par le sport d'un côté et de la pratique des personnes en situation de handicap de l'autre, à travers 2 temps de réflexion distincts.

Le Projet Sportif Territorial contribuera à renforcer l'accès à la pratique pour le plus grand nombre si il tient compte des besoins et des attentes de tous les habitants, quels que soient leur âge, leur sexe, leur revenu, leurs capacités, leur culture ou leur milieu de vie.

L'accessibilité universelle à la pratique sportive représente un enjeu important, voire essentiel, de participation et d'intégration sociale. À ce titre, cet enjeu doit permettre aux personnes en situation d'exclusion de bénéficier des possibilités et des ressources nécessaires pour pratiquer et participer à la vie sportive du territoire.

Mais la pratique sportive n'est pas nécessairement une finalité et peut être un outil afin de favoriser l'insertion professionnelle des publics touchés ou agir sur leurs représentations (remobilisation personnelle, redynamisation corporelle, estime de soi...).





Les objectifs partagés

- → Faire du sport un outil de remobilisation et d'inclusion sociale.
- → Aller vers les publics éloignés de la pratique et proposer une offre de pratique sportive et sportive adaptée.
- → Utiliser le sport comme un outil d'insertion professionnelle.
- → Accompagner l'intégration de la thématique dans les politiques publiques et notamment des collectivités.
- → Associer dans l'écosystème breton de nouveaux partenaires / membres non issus du monde du sport.



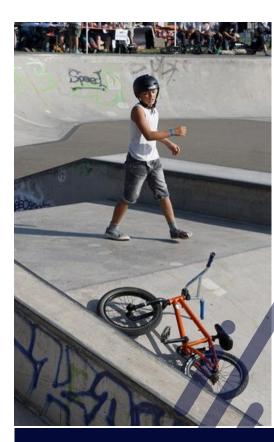
Types d'actions à engager

- 1. Réaliser un diagnostic, faire l'inventaire de la valeur ajoutée qu'une pratique sportive pourrait apporter à un public éloigné de la pratique.
- 2. Créer des passerelles entre les acteurs du sport et ceux qui s'occupent des publics dit « invisible »
- 3. Former, informer et accompagner les acteurs du sport et de l'inclusion notamment de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes
- 4. Développer sur le territoire des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle par le sport notamment à la prise en compte du genre dans le sport.
- 5. Développer sur le territoire des programmes d'insertion par le sport, former et accompagner les acteurs
- Cartographier les offres déjà en place et travailler sur la mise en réseau des acteurs
- 7. Encourager la pratique libre et l'utilisation des équipements de proximité dans une volonté de permettre l'accessibilité à toutes et tous
- 8. Proposer aux professionnel.les un temps annuel dédié à la promotion des sports et de l'activité physique en direction des publics vulnérables.
- 9.





- → Personnes en situation d'isolement, de précarité ou d'exclusion
- → Publics en perte d'autonomie, en errance, en carence éducative, en situation de handicap, protégé....
- → En situation sociale et psychologique voire psychiatrique préoccupante





Partenaires potentiels

- → Mouvement sportif
- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → État
- → Monde économique / entreprises
- → Missions locales
- → Organismes de formation de l'insertion
- → Associations locales de proximité
- \rightarrow ...



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre de pratiquants
- → Nombre de personnes insérées grâce au sport
- → Qualité de l'offre proposée
- → Nombre de clubs formés



Critères de réussite

Intégration de la pratique physique dans le projet de vie des personnes en situation de handicap.

35





Éléments de contexte

Le sport en entreprise peut-être un levier important dans le cadre du développement de la pratique sportive. Si 32% des Bretons âgés de 40 à 59 ans déclarent ne pas pratiquer une activité physique et sportive, le développement du sport en entreprise semble être une opportunité qui permettrait aux entreprises de contribuer à la lutte contre la sédentarité et à améliorer la qualité de la vie au travail.

Selon une étude de Goodwill management sur l'impact économique de l'activité physique et sportive, une pratique au sein de l'entreprise présente des avantages pour l'entreprise comme pour les salariés. Il a été identifié les bénéfices suivants pour les entreprises : un gain de 6 à 9% en gain de productivité et entre 4 et 14% en amélioration de rentabilité. Pour les salariés, les avantages correspondant à une évolution de l'espérance de vie de 3 ans, une amélioration de la concentration et de la sérénité au travail.

Le mouvement sportif à l'initiative du CROS a mis en place un dispositif à destination des entreprises bretonnes nommées « Bret'on Mouv ». Il s'agit d'une offre numérique de géolocalisation d'activités physiques et sportives à destination des entreprises bretonnes soucieuses de la qualité de vie au travail et de la santé de leurs salariés.

Cette plateforme a été mise en ligne en septembre 2018 et représente aujourd'hui une première offre d'un peu plus d'une centaine de prestations réparties dans les différents départements de la Bretagne proposées par des associations sportives affiliées.



Activités proposées par les ligues, comités et clubs dans le cadre de Bret'on Mouv.





- → Sensibiliser la médecine du travail aux bienfaits d'une activité physique et sportive.
- → Amener les activités physiques et sportives au sein de l'entreprise.
- → Renforcer l'offre sportive à destination du sport en milieu professionnel.



Types d'actions à engager

- Organiser des séances de pratiques physiques et sportives à destination des employés dans l'entreprise/ collectivité ou en dehors (espace public, équipements sportifs...).
- 2. Organiser des temps de sensibilisation auprès des employés et des employeurs.
- 3. Créer des évènements sportifs à destination des salariés.
- Créer des outils et un argumentaire à destination des employeurs sur les bienfaits de la pratique d'une activité physique et sportive.
- 5. Créer un réseau avec la médecine du travail.
- 6. Développer des partenariats avec les têtes de réseaux.
- 7.





- → Employés
- → Structures employeuses (entreprises, collectivités – services RH, Direction générale, comité d'entreprise, organisation syndicale...)





Partenaires potentiels

- → Mouvement sportif
- → Associations de la médecine du travail
- → Tête de réseaux du monde économique et social
- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → Monde économique et social
- → Entreprises
- → État
- →



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre de clubs qui proposent une offre adaptée
- → Nombre de structures employeuses qui proposent une offre
- → Nombre d'éducateurs formés



Critères de réussite

L'intégration de l'activité physique et sportive dans les politiques RSE des entreprises.

Le développement de la pratique sportive en milieu professionnel.





Le sport est aujourd'hui confronté à de nouveaux enjeux liés à l'évolution des attentes des pratiquants et à de nouveaux modes de consommation. Les acteurs du sport doivent travailler collectivement afin de trouver des solutions aux problématiques liées aux équipements sportifs, à l'attractivité des formations et des métiers du sport ou encore aux bénévoles.

La réflexion doit intégrer un aspect prospectif et proposer dès maintenant des expérimentations qui répondront aux enjeux du sport de demain.

Pratique de demain Equipements Emploi et formation Bénévolat sportif

Digitalisation de la pratique





Ainsi, au-delà de l'approche traditionnelle du sport et de la pratique en club, les usages du sport se diversifient conduisant à l'émergence de nouvelles disciplines, de nouveaux services et équipements.

L'émergence du numérique et des opérateurs privés ont contribué à la restructuration, voire à l'éclatement de l'offre notamment grâce à leur plus forte flexibilité, à leur capacité à proposer de nouvelles expériences ainsi qu'à la largeur de leurs gammes de service : plateforme de réservation en ligne, espace de convivialité, larges plages horaires, individualisation de l'encadrement...

Si ces évolutions impliquent des modes d'organisations et des pratiques en club qui s'adaptent aux contraintes et nouvelles attentes des pratiquants, les acteurs bretons ont également engagé des démarches d'innovation fortes.





- → Travailler collectivement (mouvement sportif, état, collectivités, monde économique) à la définition d'un nouveau modèle de club qui conserve l'ADN des clubs.
- → Adapter l'offre sportive aux nouvelles attentes et aux nouveaux publics.
- → Développer un modèle économique associant de nouveaux financements.
- → Définir les nouveaux lieux de la pratique sportive.



Types d'actions à engager

- Cartographier l'offre sportive existante à l'échelle du territoire et des bassins de vie.
- Renouveler les formats de l'offre sportive : notion d'émotion et d'hédonisme
- Questionner la tarification des activités sportives proposées par les clubs.
- 4. Modéliser une approche marketing pour développer les ressources des clubs.
- 5. Diversification et variétés des pratiques. Création de formats hybrides de la pratique
- 6. Former les salariés et bénévoles de demain afin de répondre aux enjeux actuels, notamment environnementaux.
- 7. Repenser les lieux de pratique sportive des clubs
- 8. Développer les licences multi-activités et les formats de licences hybrides (mensuel/trimestriel, etc)
- 9. Proposer une pratique qui puisse intégrer les pratiquants libres.
- 10. Repenser le modèle de gouvernance des associations.
- 11. Travailler sur l'évolution du modèle économique du sport.
- 12. Développer des offres qui s'accompagnent d'un modèle économique.
- 13.





→ Les Bretonnes et les Bretons.





Partenaires potentiels

- → Mouvement sportif
- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → Éta
- → Monde économique et social
- → Éducateurs sportifs
- → Établissements scolaires universitaires
- → Pratiquants
- **→**



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre d'expérimentations
- → Nombre de nouvelles offres
- → Satisfaction des pratiquants
- → Nombre d'acteurs dans la démarche
- → Qualité des modèles développés



Critères de réussite

La création d'une offre qui réponde aux attentes des pratiquants et qui intègre les enjeux sociaux et environnementaux.

et



UNE GESTION COLLECTIVE ET AMBITIEUSE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'AUJOURD'HUI ET **DE DEMAIN**





ONFEREN

BRETAGNE

Réussir collectivement à réduire les inégalités d'accès à la pratique en renforçant le maillage territorial des équipements sportifs et répondant aux enjeux de demain.



Éléments de contexte

En 2018, sur la base du recensement des équipements sportifs, la région Bretagne dispose de 19 991 équipements, essentiels au développement de la pratique sportive. Avec 59,9 équipements sportifs pour 10 000 habitants, la région se classe au-dessus de la moyenne nationale. La Bretagne dispose donc d'un parc d'équipements sportifs conséquent en valeur absolue, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas de problèmes d'équipements sportifs pour certaines disciplines ou dans certaines parties du territoire breton.

Les collectivités bretonnes sont globalement propriétaires d'un parc sportif vieillissant, dans lequel 41% ont été construits il y a plus de 35 ans. La vétusté de ces équipements amène les collectivités à programmer, ces dernières années des investissements considérables pour mettre en conformité les installations (sécurité, hygiène, santé) et moderniser les infrastructures. Cet enjeu du renouvellement du parc d'équipement constitue un défi majeur pour les collectivités. Le contexte économique est de plus en plus contraint, freinant les capacités d'investissements des communes, et les politiques d'aides à l'investissement se réorientent vers la construction de nouveaux équipements innovants. Les équipements actuellement mis à disposition sont fortement saturés et largement exploités par les différents types d'usagers (scolaires, associations...). La performance énergétique des équipements diminue avec le temps, conduisant à une hausse régulière des coûts d'entretien et d'exploitation, notamment pour les équipements les plus structurants.

Si la dynamique est aujourd'hui lancée, les équipements de proximité représentaient en 2018, uniquement 13% de l'offre globale bretonne pour 63% des sportifs bretons qui pratiquent en autonomie. La nécessité de connaitre les besoins des pratiquants autonomes en matière d'équipements en libre accès pourrait affiner cette photographie.







habitants.

Des équipements ont plus de 35 ans d'ancienneté.





- → Mener une concertation des acteurs et actrices
- → Identifier les besoins du territoire que ce soit en équipements structurants, du quotidien et de proximité afin de segmenter une approche spécifique
- → Mutualiser les équipements sportifs, leur financement ainsi que gestion
- → Définir les nouveaux modèles d'équipements et de gestions innovants
- Créer des équipements adaptés aux nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux.
- → Intégrer la réflexion sur les nouveaux lieux et modalités de , pratique



- Optimiser l'utilisation des équipements sportifs et notamment ceux intégrés aux établissements scolaires de manière innovante et collective
- Définir les différentes catégories d'équipements afin de les cartographier et les utilisations
- 3. Élaborer des outils d'aide à la prise de décision pour les élus.
- Plan de modernisation et de mise en accessibilité libre des équipements de la région
- Mettre en place un espace d'échanges / centre de ressources qui permettrait d'inciter à la mutualisation de l'offre et de faciliter la gestion par les collectivités et associations sportives.
- 6. Revoir collectivement l'offre et la gestion des créneaux afin de permettre la mise en place de créneaux dédiés et promouvoir un aménagement et des conditions d'activités sportives égalitaires.
- Concertation des différents acteurs afin de créer l'équipement de demain (maillage territorial, offre sportive, sport scolaire/universitaire, gestion, pratiques mixtes etc.;)
- Construire des équipements sur un modèle hybride de gestion entre le privé et le public
- Identifier les lieux de pratique de demain et accompagner une réflexion de pratique sportive des clubs en dehors des équipements sportifs traditionnels.

10. ...





→ Les Bretonnes et les Bretons.





Partenaires potentiels

- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → État
- → Mouvement sportif
- → Monde économique
- → Membres du CpeG Sport/Egalité H/F
- → Établissements scolaires et universitaires
- \rightarrow ..



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre d'équipements de proximité construits
- → Nombre d'équipements construits
- → Nombre d'accompagnements de collectivités
- → La diversification des équipements
- → Renforcer le maillage territorial



Critères de réussite

Le rééquilibrage territorial des équipements sportifs et permettre la pratique au plus grand nombre. Modéliser les équipements de demain.





La filière du sport se caractérise par une pluralité d'acteur qui intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Sur la base des dernières données disponibles, notamment pour le noyau dur de la filière, les données font apparaître une réelle dynamique d'emploi à l'échelle régionale. La Bretagne enregistre une forte croissance de l'emploi de 17% entre 2010 et 2015, avec plus de 10 700 emplois recensés en région. Cette dynamique d'emploi s'explique principalement par une phase de professionnalisation des acteurs du sport, avec une forte progression du nombre d'établissements employeurs entre 2010 et 2017 (+ 9%).

La Bretagne compte plus de 5 600 éducateurs sportifs en Bretagne en 2015, avec principalement des zones d'emplois sur le littoral Nord et sur la zone de Lorient, en lien avec le dynamisme des activités touristiques. Si l'encadrement des activités est essentiel pour le développement des activités sportives, les conséquences de la crise ont fait apparaître de véritables tensions en matière d'emplois pour le recrutement de professionnels. Par exemple, certains élus évoquent des difficultés de recrutement sur des postes clés tels que les maîtres nageurs sauveteurs, dans les piscines publiques implantées en zone rurale. Ou alors, les opérateurs nautiques qui peuvent rencontrer des difficultés de recrutement des saisonniers diplômés liées à différents facteurs. Le renforcement de l'attractivité des métiers implique l'engagement des acteurs du sport à l'échelle régionale pour imaginer des politiques publiques sur le recrutement et la sécurisation des parcours professionnels et notamment des travailleurs saisonniers.



11 000

Emplois dans la filière sport



83%

Des diplômés d'une licence ou d'un master STAPS sont en emploi un an après leur formation.







- → Identifier les enjeux d'emploi et de formation (diplômes et certifications) par discipline / APS et familles d'APS.
- → Identifier les enjeux d'emploi liés aux différents territoires et identifier les métiers en tension.
- → Travailler sur l'attractivité des emplois métiers du sport
- → Travailler avec les acteurs de l'insertion et de l'orientation sur la connaissance des métiers du sport
- → Penser collectivement les métiers du sport de demain.



Types d'actions à engager

- Travailler collectivement sur l'attractivité des métiers, les secteurs et les territoires en tension.
- 2. Repenser les métiers du sport de demain en y intégrant la dimension créative et innovante.
- Créer un observatoire / centre de ressource régional dédié aux formations professionnelles, emplois et métiers du sport d'aujourd'hui et de demain.
- 4. Adapter les formations professionnelles aux enjeux repérés
- 5. Travailler collectivement sur la dimension de l'emploi et des structures employeuses et sur les solutions existantes.
- 6. Créer un laboratoire d'accompagnement des métiers du sport.
- Renforcer les liens avec les acteurs de l'insertion et de l'orientation dans un objectif de formation des acteurs aux métiers du sport.
- 8. Renforcer la lisibilité et la visibilité des formations et des métiers du sport.
- Définir ou redéfinir les formations et les diplômes des métiers de l'encadrement des sports nautiques, après une analyse complète de ce que sont les différentes fonctions de ces métiers en 2023 et les besoins de compétences qui en découlent

10.

Cibles prioritaires



- → Les employeurs de la branche sport
- → Les organismes de formation
- → Les jeunes
- → Les collectivités employeuses
- → Les professionnels





Partenaires potentiels

- → État : DREETS, Rectorat, DRAJES, Universités
- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → Mouvement sportif
- → Monde économique et social
- → GE et GIEC
- → Partenaires sociaux
- → Représentants locaux des branches
- → ...



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre d'emplois dans le sport
- → Nombre de personnes formées
- → Nombre de postes pourvus
- → Qualité et satisfaction de l'emploi
- → Qualité de la formation



Critères de réussite

Renforcer l'attractivité des formations et des métiers du sport sur l'ensemble du territoire breton.





Comme au plan national, le nombre de créations d'associations en Bretagne a enregistré, en 2019-2020, une forte baisse, vraisemblablement en lien avec la crise sanitaire, et se stabilise en 2020-2021. L'engagement associatif en Bretagne montre l'importance des associations sportives dans le maintien du lien et de la cohésion sociale, dans tous les territoires (urbains et ruraux).

Depuis ces 3 dernières années, le domaine du sport est le second domaine de création d'associations en Bretagne, après la culture. Cela représente 18,3% des associations ce qui place la Bretagne légèrement au-dessus de la moyenne nationale qui est de 16,3%. Le secteur sportif est également le second domaine de création d'association dans l'ensemble des départements de Bretagne.

Suite à la crise sanitaire du COVID, les clubs peinent à remobiliser les bénévoles et à relancer une dynamique interne en raison de l'éloignement et des règles sanitaires. Les jeunes, plus à l'aise avec le numérique, ont étoffé l'offre de « télébénévolat » : communication, comptabilité, réflexion, recherches et financement, soutien de bénéficiaires à distance

61%

Des associations (tous secteurs) éprouvent des difficultés, en 2021, dans la mobilisation des bénévoles



48%

Des jeunes déclarent être engagés bénévolement dans une association





- → Repenser et expérimenter de nouveaux modes de gestions des clubs et d'implication des bénévoles.
- → Penser une place pour les jeunes afin de les impliquer dans des missions de dirigeants bénévoles.
- → Mutualiser les compétences.
- → Alléger l'administratif pour les bénévoles dirigeants.
- → Féminiser les instances dirigeantes du mouvement sportif.
- → Accompagner la formation des acteurs à la fonction employeur.



Types d'actions à engager

- Préparer et former les bénévoles dirigeants de demain en proposant une large palette de formations (physique ou à distance).
- 2. Créer des passerelles entre les différents programmes d'engagement citoyen (SNU, service civique...).
- 3. Favoriser le lien intergénérationnel au sein du club afin de le valoriser.
- Développer le mécénat de compétences et dispositifs similaires existants.
- 5. Valoriser et reconnaître l'investissement des bénévoles.
- Créer un fonds de soutien comme FDVA afin d'expérimenter de nouvelles formes de gouvernances dans les clubs.
- 7. Expérimenter des actions favorisant l'engagement partagé entre plusieurs associations (logique territoriale).
- 8. Encourager pour améliorer une représentation équilibrée et mixte des équipes bénévoles.
- 9. Expérimenter des actions territoriales favorisant l'interconnaissance et la mutualisation d'expériences, de ressources pour favoriser l'engagement des femmes.

10.





- → Les bénévoles
- → Les jeunes bretons
- → Les Bretons actifs (30 à 60 ans)
- → Les parents de licenciés
- → Les Femmes





Partenaires potentiels

- → Mouvement sportif
- → État
- → Associations
- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → Entreprises
- →



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre de femmes dirigeantes
- → Nombre de jeunes engagés
- → Nombre de formations dispensées



Critères de réussite

La formation d'une nouvelle génération de dirigeants bénévoles.

L'augmentation du nombre de bénévoles investis dans des fonctions dirigeantes.





L'émergence du numérique et des opérateurs privés ont contribué à la restructuration, voire à l'éclatement de l'offre notamment grâce à leur plus forte flexibilité, à leur capacité à proposer de nouvelles expériences ainsi qu'à la largeur de leurs gammes de service : plateforme de réservation en ligne, espace de convivialité, larges plages horaires, individualisation de l'encadrement...

L'intégration du numérique que ce soit dans la pratique sportive et dans la gestion des associations est aujourd'hui au cœur des préoccupations et des enjeux.

L'hybridation de la pratique est au cœur des enjeux :

- Développement des pratiques virtuelles
- Développement des nouveaux réseaux sociaux sur le sport
- Développement de la pratique connectée
- Gamification de la pratique sportive.

Avec l'essor du numérique, de nouvelles pratiques apparaissent, telles que le esport qui se caractérise par « l'ensemble des pratiques permettant à des joueurs de confronter leur niveau par l'intermédiaire d'un support électronique et essentiellement le jeu vidéo » (France E sport). L'Esport désigne ainsi la pratique du jeu vidéo sur internet, seul ou en équipe, par le biais d'un ordinateur ou d'une console. Le secteur du Esport s'est développé grâce aux avancées technologiques en matière de réseaux, avec la possibilité des jeux en ligne et en multijoueur.





- → Soutenir le développement de la pratique connectée et du e sport
- → Structurer l'offre de pratique connectée
- → Créer des passerelles entre les pratiques connectées / e sport et physiques
- → Accompagner le mouvement sportif dans la digitalisation de la pratique.
- → Accompagner les acteurs du sport à aller vers des outils intuitifs.



Types d'actions à engager

- Adapter les messages aux différentes cibles ainsi que les canaux de communication (Tik Tok, Instagram) et les supports (communication d'influence...).
- 2. Former les dirigeants dans la formation aux outils digitaux et numériques.
- 3. Structurer et développer la pratique connectée
- Accompagner les acteurs du sport (clubs, établissements scolaires...) dans l'adaptation de leur offre (ex : dispositif « École active avec la Playdagogie ») et la formation des professionnels et bénévoles/
- 5. Soutenir les expérimentations de pratique dans une logique ludo-sportive, notamment en s'appuyant sur le numérique (ex : « du virtuel au réel » de l'UFOLEP...).
- 6. Expérimenter de nouveaux modèles de pratiques.
- 7. Prévenir des dérives à la pratique du e sport et lever les freins à la pratique
- 8. Expérimenter la mise en place de 1/3 lieux pour des pratiques réseaux
- 9.





→ Les Bretonnes et les Bretons.





Partenaires potentiels

- → Mouvement sportif
- → État
- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → Monde économique et social
- → Établissements scolaires et universitaires
- → Secteur médical
- **→** ...



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Diversification de l'offre
- → Nombre de nouveaux pratiquants
- → Nombre de nouveaux licenciés
- → Nombre de dirigeants formés



Critères de réussite

L'utilisation du digital par les associations sportives.

La gamification de la pratique sportive.





Le sport est un vecteur du rayonnement du territoire tant au niveau local, national ou international. Il passe notamment par les grands évènements sportifs, le sport de haut-niveau et professionnel.

L'attractivité de la Bretagne passe notamment par son identité sportive qui est marquée par les sports de nature et nautiques. Cela correspond à un des piliers de l'économie et attire tous les ans de nombreux touristes. Néanmoins, la mesure du poids économique du sport doit être développée afin de renforcer l'apport du sport au territoire.

Des thématiques prioritaires Sports de nature Sports nautique Grands évènements Sport de haut-niveau Terre de Jeux 2024 Retombées économiques





LA BRETAGNE RECONNUE COMME DESTINATION SPORTIVE NOTAMMENT À TRAVERS LES SPORTS DE NATURE





Éléments de contexte

La Bretagne, par sa géographie, est un territoire attractif pour la pratique des sports de nature (présence du littoral, richesses patrimoniales, nombreux itinéraires...). De plus, c'est une destination touristique reconnue. La Bretagne verte invite à se ressourcer de mille et une façons. Les sites naturels et patrimoniaux exceptionnels, côté terre ou mer, offrent bien sûr un éventail de possibles à celui qui souhaite s'évader ou se détendre.

Les sports de nature en général, et a fortiori le tourisme sportif, trouvent donc en Bretagne un terrain favorable à leur développement. Ils connaissent un essor important depuis quelques années. Ils se diversifient, se spécialisent, et deviennent de plus en plus accessibles. Le COVID a renforcé cette tendance et cette volonté de préempter la nature pour pratiquer une activité physique et sportive.

Les activités de pleine nature constituent des leviers à valoriser au regard de leur adéquation avec les nouvelles attentes des clientèles visées : contact avec la nature, tourisme expérientiel, partage d'émotions, slow tourisme... Cela peut parfois impliquer une adaptation de l'offre pour les opérateurs du sport afin de mieux répondre aux attentes : packaging de la pratique (pratique associée à la découverte du patrimoine, itinérance...), séjours à thèmes, usage du numérique, individualisation de l'offre...



28 000 km

De chemins de randonnées équestres, pédestres et cyclistes





- → Définir une stratégie collective (marketing territorial) autour de l'attractivité sportive et des sports de nature.
- → Favoriser la pratique sportive des Bretons et la découverte du patrimoine culturel au travers notamment des sports de nature.
- → Renouveler et pérenniser le modèle économique des sports de nature tout en conservant l'excellence environnementale.
- → Organiser à l'échelle interrégionale un réseau de pôles susceptibles de porter et animer une dynamique autour des sports de nature
- → Coordonner une « communauté » de gestionnaires et d'acteurs locaux.



Types d'actions à engager

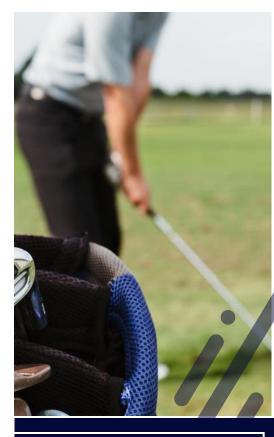
- Mise en place d'une stratégie marketing de l'offre afin de promouvoir les sports de nature en Bretagne auprès des jeunes et des familles. 3 axes : valeurs, sens, pédagogie
- 2. Concerter les acteurs du sport et du tourisme autour de la définition de l'offre sportive.
- 3. Identifier les forces et faiblesses de l'offre actuelle afin de construire collectivement le modèle de demain.
- 4. S'appuyer sur le CRER pour impulser une dynamique régionale et porter le déploiement d'une structuration locale des activités de pleine nature.
- 5. Alimenter les politiques du développement local et travailler sur les aspects éducatifs de la pratique des sports de nature autour du triptyque : sport / santé/ environnement.
- 6. Développer une offre qui soit accessible partout sur le territoire afin de rééquilibrer l'affluence et rendre accessibles les pratiques toute l'année.
- 7. Accompagner les porteurs de projet avec le T-Hub.
- 8. Former les éducateurs sportifs au développement de l'offre.
- 9. Expérimenter des démarches territoriales de mise en réseau des acteurs sur de périmètres géographiques cohérents.

10.

Cibles prioritaires 5



- → Les Bretons
- → Les jeunes Bretons
- → Les familles
- → Les touristes





Partenaires potentiels

- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → État
- → Mouvement sportif
- → Monde économique
- → Acteurs du tourisme
- → Opérateurs sports de nature
- → CRER
- → Réseau « Stations sport nature » de Bretagne

→



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre d'offres de tourisme sportif à destination du grand public
- → Nombre de réunions avec les acteurs du sport et du tourisme
 - → Statistique de fréquentation



Critères de réussite

Une offre et un réseau structurés autour des sports de nature.

Le positionnement de la Bretagne comme terre sportive et notamment des sports de nature.





La Bretagne bleue, forte de ses 2700 km de littoral, invite ses visiteurs à prendre le large. Une expérience liée à l'architecture territoriale (phares, îles, criques, plages...) propose de découvrir la Bretagne à travers des activités nautiques telles que le surf, la pêche, la plongée, la voile....

Les sports nautiques sont fortement implantés dans le cadre de la découverte scolaire, néanmoins, il existe un réel enjeu de captation des jeunes par les structures nautiques associatives notamment dans le cadre d'une pratique durable. La culture nautique reste à maintenir et à renforcer sur le territoire afin d'amplifier la démocratisation et l'accès à la pratique nautique pour le plus grand nombre.

Le nautisme est au cœur du développement touristique et économique du territoire. Le nautisme compte plus de 750 prestataires qui exploitent 630 sites de pratiques. Le secteur du nautisme connait actuellement une crise dans le cadre de l'emploi et notamment avec une nécessité de renforcer l'attractivité des métiers et des structures pour garantir la dynamique d'emplois et répondre aux attentes des pratiques.

Les sports nautiques ont pu comptabiliser plus de 800 000 clients en 2021 dont 40% sont des Bretons en vacances en dehors de leur domicile ce qui représente un chiffre d'affaires d'environ 100 millions d'euros en 2021. Le secteur connaît une progression constante d'environ 10% tous les ans.

La Bretagne a été précurseur dans le développement du slow tourisme et les sports nautiques se sont inscrits dans cette dynamique afin de proposer une offre différente correspondant aux tendances d'aujourd'hui.



Sites de pratiques nautiques



800 000

Pratiquants des sports nautiques





- → Réaffirmer l'identité maritime du territoire auprès des jeunes bretons dans toutes ses dimensions (pratiques, protection du milieu, emplois...).
- → Positionner la filière nautique comme une filière exemplaire en matière de protection de l'environnement et la réduction des impacts de la pratique sur le milieu naturel.
- → Soutenir la transition des métiers et des compétences.



Types d'actions à engager

- Engager le dialogue avec l'éducation nationale pour renforcer la place du nautisme dans l'éducation sportive des jeunes (ex : création d'un label « Savoir plonger et naviguer », sections sportives, brevet d'initiation à la mer...)
- Améliorer l'accessibilité à la pratique à travers des actions de découverte et de promotion (fête du nautisme, Nautic Days...)
- 3. Co-construire un plan d'action partagé sur la préservation de l'environnement (éducation et formation des jeunes, dispositif d'entretien des rivières...) et l'anticipation des impacts du changement climatique (trait de côtes, « reconquête des cours d'eau »...)
- 4. Adapter les politiques de formation et d'emploi afin de développer la polyvalence des métiers, la qualité des emplois et le maintien de l'excellence sportive
- 5. Créer des vocations et fidéliser les jeunes bretons formés sur le territoire
- 6. Développer la féminisation des sports nautiques.
- 7.





- → Professionnels des activités nautiques
- → Jeunes bretons





Partenaires potentiels

- → Partenaires institutionnels : Région, DRAJES, ADEME, Départements...
- → Nautisme en Bretagne
- → ENVNS
- → Sport Bretagne
- → Porteurs de projets favorisant l mixité du nautisme
- → Établissements universitaires
- scolaires

et

→



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre de jeunes qui pratiquent
- → Offre sportive qui correspond aux attentes des jeunes
- → Accès également femmes / hommes
- → Nombre de professionnels formés



Critères de réussite

Une offre de pratique qui réponde aux attentes des jeunes et qui soit accessible au plus grand nombre.





La Bretagne accueille de nombreux évènements tous les ans que se soit des grands évènements sportifs internationaux (GESI), des compétitions internationales, des championnats nationaux et des évènements à destination du grand public, témoignant ainsi de la mobilisation des acteurs sportifs bretons.

Les évènements sportifs, récurrents ou ponctuels, génèrent une activité économique structurante sur le territoire. Ils contribuent au rayonnement non seulement de la discipline concernée, mais génèrent également des impacts plus larges... Les évènements induisent des effets positifs sur un territoire : synergies entre acteurs, identité territoriale, image...

La Bretagne est connue et reconnue pour sa capacité à accueillir et organiser des grands évènements sportifs internationaux. L'objectif pour les collectivités est de faire rayonner son territoire en France et à l'international.

Un des enjeux de ces organisations porte sur la capacité des acteurs à s'organiser pour optimiser les retombées économiques, touristiques, sociales ou environnementales. L'expérience des organisateurs doit être capitalisée et mise en commun afin d'optimiser l'organisation des évènements sur les aspects techniques, économiques, partenariaux, de l'innovation, ou de l'excellence environnementale.

La notion d'héritage tant matériel qu'immatériel des grands évènements sportifs doit être prise en compte à sa juste valeur au regard des coûts investis sur les évènements. Il semble primordial que chaque évènement intègre cette notion tant au moment de la candidature qu'au cours de son organisation.



Evènements récurrents



10 500

Manifestations sportives organisées tous les ans





- → Définir une politique d'accueil et de soutien des grands évènements sportifs en Bretagne.
- → Valoriser le savoir-faire breton dans l'organisation des grands évènements sportifs afin d'accroître l'attractivité du territoire.
- → Intégrer la notion d'héritage dans l'organisation des grands évènements sportifs de la candidature à la réalisation.
- → Evaluer les retombées sportives, économiques et sociales des évènements sportifs sur le territoire.



Types d'actions à engager

- Définir collectivement la notion de grand événement sportif et ses limites
- 2. Créer un référentiel des événements sportifs de la région afin de les catégoriser (différents niveaux), d'apporter de la visibilité aux acteurs du territoire et de définir des stratégies communes.
- 3. Accompagner les organisateurs dans l'évaluation des retombées sportives, économiques et sociales des grands évènements.
- 4. Co-construire l'événement de demain via une concertation de tous les acteurs afin d'augmenter l'implication de chacun.
- Valoriser et communiquer autour des grands événements sportifs de la région afin de gagner en notoriété médiatique et en attractivité
- Valoriser le bénévolat et créer des passerelles entre les différentes fédérations sportives – Créer un réseau de bénévoles
- 7. Créer une charte des valeurs et d'engagement de l'évènement et y intégrer les ambitions en matière d'égalité, de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles. Création d'une boite à outils qui accompagnera cette charte
- 8.





- → La population bretonne
- → Les spectateurs et supporters français et internationaux





Partenaires potentiels

- → Collectivités : Région, départements, EPCI, communes
- → État
- → Mouvement sportif
- → Monde économique et social
- → Organisateurs d'évènements sportifs
- →



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Création d'un référentiel commun
- → Nombre d'évènements organisés
- → La mise en place de partenariats multi-acteurs
- → La mesure des retombées des évènements sportifs



Critères de réussite

La définition commune d'une stratégie d'accueil des grands évènements sportifs en Bretagne.

L'intégration de l'héritage (matériel et immatériel) dans l'organisation des évènements.





En 2022, pas moins de 672 sportifs représentant 43 fédérations différentes sont inscrits sur les listes ministérielles (Sportifs de haut-niveau, espoir et collectifs nationaux). Ils sont répartis dans les différentes catégories comme ceci : 214 sportifs de haut-niveau (catégories élite, senior, relève, reconversion), 382 espoirs et 76 collectifs nationaux. Ce qui classe la Bretagne au 9e rang des régions détenant le plus de sportifs de haut-niveau (SHN). Les SHN bretons représentent 4,6% des sportifs de haut-niveau français. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo ont vu 20 sportifs licenciés en Bretagne (au moment des Jeux) y participer : 16 athlètes aux Jeux Olympiques et 4 aux Jeux Paralympiques. Les sportifs bretons représentaient 4,2% de la délégation olympique et seulement 2,9% de la délégation paralympique

Afin de permettre aux sportifs bretons d'accéder au haut-niveau, le territoire est structuré autour de structures inscrites dans les projets de performance fédéraux (PPF). Ces structures offrent ainsi les conditions optimales d'entraînement et ont vocation à conduire les sportifs accueillis vers le haut-niveau et la haute performance dans la discipline concernée. Si la Bretagne peut permettre à l'ensemble des sports d'être pratiqués, elle ne dispose pas des structures de haut-niveau pour l'ensemble de ces athlètes. Seules 18 fédérations disposent d'un pôle référencé dans les PPF ce qui signifie que

les sportifs sans structures de haut-niveau doivent soit partir s'entraîner dans d'autres régions, soit se créer leur propre cellule d'entraînement.

Si la Bretagne forme des sportifs et permet « l'accession » vers le haut niveau, l'accès à la haute performance implique de pouvoir disposer des éléments qui contribuent à la performance tels que : des infrastructures de qualité, un aménagement du projet scolaire ou professionnel, un encadrement de qualité, un suivi-socio professionnel poussé, un accompagnement médical et des services d'accompagnement à la performance...



Sportifs bretons inscrits sur les listes ministérielles



OL.

Structures inscrites dans les PPF



0

Sportifs bretons médaillés aux Jeux de Tokyo





- → Acculturer les acteurs au haut-niveau et à la haute performance
- → Ancrer le développement du haut-niveau
- → Définir la haute performance et en développer une culture commune
- → Accompagner le projet de vie des sportifs bretons
- → Utiliser l'identité bretonne pour créer du lien et de belles histoires entre sportifs et entreprises



Types d'actions à engager

- Définir un parcours de l'athlète de la détection à la performance qui intègre ses droits et devoirs
- 2. Acculturer l'ensemble des acteurs gravitant autour de la performance d'un athlète de haut-niveau à son parcours et à ses spécificités
- 3. Développer l'accompagnement au double projet en travaillant notamment avec les établissements scolaires et universitaires.
- 4. Faire connaître les différents dispositifs mis en place pour soutenir la professionnalisation des SHN
- Accompagner la montée en compétence de l'encadrement technique en veillant à les outiller pour déployer des pratiques sportives inclusives.
- 6. Créer un réseau autour de développement du haut-niveau et de la haute-performance
- 7. S'assurer d'une meilleure mixité dans l'encadrement technique.
- Accompagner les structures qui accueillent le haut-niveau.
- Inciter et accompagner les SHN à savoir valoriser leurs compétences (Référentiel compétences transférables en entreprise).



- Sportifs de haut-niveau licenciés en Bretagne Sportifs de haut-niveau s'entrainant en Bretagne
- Les jeunes bretons





Partenaires potentiels

- → Sport Bretagne / Maison régionale de la performance
- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → État
- → Mouvement sportif
- → Monde économique
- → Établissements scolaires et universitaires



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre de sportifs accompagnés
- → Nombre d'entreprises qui soutiennent des sportifs de haut-niveau
- → Nombre de structures d'accession au haut-niveau soutenues
- → Nombre de structures d'excellence



Critères de réussite

Conserver les sportifs Bretons sur le territoire et leur donner les conditions de réussites.





La Bretagne n'accueillera pas de compétition officielle pour les Jeux de Paris 2024. Néanmoins, la Bretagne souhaite profiter de la dynamique créée par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France.

Afin de mobiliser l'ensemble des territoires, Paris 2024 a lancé le label "Terre de Jeux 2024" qui est à destination des collectivités et du mouvement sportif. L'ensemble du territoire Breton s'est mobilisé activement autour de ce label. L'ensemble des institutions régionales et départementales (collectivités et CROS/CDOS) est labellisé.

Dans le cadre de l'activation du label, Paris 2024 a lancé le programme "Explore Terre de Jeux", la Bretagne compte à ce jour 6 parcours (5 à pied et 1 en vélo).

La dynamique est lancée au niveau du territoire et doit maintenant se déployer à l'échelon local et intercommunal afin de faire profiter toute la population des Jeux de Paris 2024 et profiter de ce coup de projecteur pour développer la pratique sportive dans notre société. Cela implique la définition d'une véritable stratégie de coordination et d'animation du label et de Paris 2024 afin de participer activement à son activation et de permettre à la population bretonne de vivre les Jeux au travers différents programmes (relais de la flamme, olympiade culturelle, programme des bénévoles, semaine olympique et paralympique...).



Collectivités labelisées Terre de Jeux 2024



30

Centres de préparation aux Jeux





- → Permettre aux Bretonnes et aux Bretons de vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
- → Coordonner l'accueil de délégation étrangère dans le cadre des Centres de préparation aux Jeux.
- → Animer et mobiliser les acteurs labélisés par Paris 2024 (Terre de Jeux 2024, Génération 2024, Impact 2024,.....).
- → Célébrer les Jeux de Paris 2024 sur le territoire.
- → Mobiliser les acteurs du sport dans le cadre des Jeux (bénévoles, relais de la flamme.....).
- → Construire l'héritage des Jeux en Bretagne



Types d'actions à engager

- Créer une offre d'accueil à destination des CNO et CNP dans le cadre de la préparation aux Jeux et aux grandes compétitions sportives.
- Mettre en place une tournée itinérante qui permette de créer du lien entre les différentes animations territoriales en lien avec les JOP
- Proposer une offre d'animation complémentaire autour de thématiques en lien avec le sport (sport santé, éducation citoyenneté, développement durable, inclusion etc.) dans le cadre notamment de l'Olympiade culturelle et de la Semaine Olympique et Paralympique.
- 4. Créer une équipe de bénévoles qui puisse participer aux Jeux et aux évènements en lien avec les Jeux.
- 5. Créer des actions de célébration pendant les Jeux.
- 6.





→ Les Bretonnes et les Bretons





Partenaires potentiels

- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → Mouvement sportif
- → État
- → Monde économique et social
- → Établissements scolaires
 universitaires
- → Acteurs labélisés
- →



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre de délégations accueillies
- → Nombre de participants à la tournée
- → Nombre de dates de la tournée
- → Nombre d'évènements pendant les Jeux
- → Nombre d'interventions
- → Les actions qui resteront en héritage



Critères de réussite

Permettre à tous les Bretons de vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques. Mobiliser l'ensemble des acteurs autour des Jeux.

et





FAIRE RÉSONNER LE POTENTIEL DE LA FILIÈRE DU SPORT ET PROMOUVOIR LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU SECTEUR





Éléments de contexte

Les acteurs du sport breton sont depuis longtemps convaincus que le sport participe à l'attractivité des territoires et au développement économique régional et soulignent à ce titre, la dynamique de croissance (massification, diversification,...). Les opérateurs se sont également engagés dans de nombreux projets innovants afin de fidéliser les pratiquants, notamment parmi les jeunes générations. D'autres voies de croissance s'appuient sur l'innovation que portent de nombreuses structures, gestionnaires d'équipements et pratiquants.

Ainsi, le sport est une filière économique à part entière, mais elle n'apparait pas suffisamment considérée comme telle aujourd'hui à l'échelle de la région, au même titre que d'autres filières économiques positionnées comme stratégiques en Bretagne.

De la fabrication au coaching, du sport spectacle au commerce spécialisé et des salles de sport à la gestion d'équipements, certains secteurs sont structurés autour d'entreprises puissantes quand d'autres sont exclusivement constitués de bénévoles. De même, les communes sont les piliers du financement local du sport. A partir de données existantes sur la sphère marchande ou publique, il apparait essentiel de mettre en lumière le poids et les atouts de la filière du sport en région.

L'ambition est ainsi de jauger le poids économique du sport en détaillant la contribution de tous les acteurs, de déterminer son rôle dans l'animation des territoires, sa capacité à créer des emplois et des compétences, puis d'observer les défis qui se posent à ses dirigeants.



2 500

Établissements employeurs en 2017 dans le secteur du sport



1 209

Communes en Bretagne, principales propriétaires des équipements et financeurs du sport territorial





- → Appréhender le plus précisément possible l'écosystème de la filière sport et dresser une cartographie des acteurs qui la composent
- → Valoriser le modèle socioéconomique des acteurs du sport
- → Faciliter les synergies entre les acteurs (collectivités, mouvement sportif, opérateurs privées...)



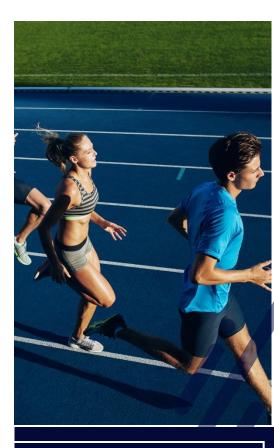
Types d'actions à engager

- 1. Fixer un périmètre partagé par tous et définir une démarche d'analyse qui s'appuie sur une convergence des méthodes déployées au niveau national
- Evaluer le poids économique du secteur et cartographier les dynamiques selon les différentes filières d'activités en prenant en compte leur taux de mixité.
- 3. Construire un tableau de bord des indicateurs de la filière afin d'opérer un suivi et de déterminer les éventuelles filières stratégiques / structurantes de la Région
- 4. Créer un groupe de travail technique visant à coconstruire une vision partagée d'une « filière sport » performante, résiliente et inclusive pour toutes et tous.
- Garantir une égale répartition femmes / hommes des financements et des moyens.
- 6.





→ Acteurs de la filière économique (équipementiers, associations, entreprises, collectivités...).





Partenaires potentiels

- → Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes.....
- → Agence de développement économique
- \rightarrow CCI
- → INSEE
- →



Modalités de suivi et évaluation

Critères d'évaluation

- → Nombre de secteurs qui sont évalués
- → Réalisation d'une cartographie des acteurs



Critères de réussite

Réussir à évaluer le poids économique de la filière sport.

Positionner le sport comme un secteur d'activité porteur de la Bretagne.







Dans une volonté commune de développer le sport en Bretagne, la Conférence régionale du sport de Bretagne va devoir aller au plus près des acteurs du sport et les accompagner.

Les objectifs d'animation de la CRdS seront les suivants :

- → Partager les informations entre les acteurs du sport.
- → Centraliser l'ensemble des informations et des outils à destination des acteurs du mouvement sportif. (centre de ressources).
- → Alimenter la réflexion de chacun (partage d'analyses ou d'études, retour d'expérience ...
- → Apporter une vision prospective du sport.
- → Identifier les subsidiarités ou les complémentarités d'intervention.
- → Valoriser les bonnes pratiques et les réussites bretonnes.

Les modalités de suivi et d'évaluation du Projet sportif territorial

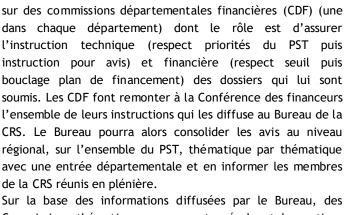
Le projet sportif territorial invite chaque acteur à dépasser ce cadre et à renforcer les dynamiques de coopération au profit d'une plus grande efficience des moyens. Pour autant, il entend également conforter le rôle des acteurs locaux dans les territoires, en se positionnant comme un outil de proximité. Ainsi, les membres de la CRdS souhaitent soutenir des approches adaptées aux spécificités des territoires, dont le développement du sport est lié aux atouts géographiques et aux caractéristiques de ces espaces (littoral, périurbain ou rural...).

Le PST fixe des axes prioritaires sur lesquels une mobilisation de l'ensemble des collèges de la CRdS semble incontournable au regard des constats posés. Les actions mises en œuvre dans les différents engagements restent à l'initiative de porteurs de projets locaux ou des membres de la CRdS et viendront alimenter le déploiement du projet et les travaux de la conférence des financeurs du sport. Ainsi, le PST n'a pas vocation à être un plan d'action figé. Sur chacun des axes et des engagements, des feuilles de route ou des plans d'actions spécifiques pourront être construits en lien avec les commissions thématiques permanentes.

La progression et le déploiement du PST seront suivis par un dispositif adapté, basé sur les indicateurs généraux rattachés à chaque engagement, mais surtout sur les modalités d'évaluation définies sur les différentes actions mises en œuvre. Les commissions thématiques permanentes travailleront sur l'évaluation et pourront être mises en place avec pour rôle de mesurer les avancées et les impacts des plans d'action engagés.



Le schéma d'organisation de la Conférence régionale du sport et de la Conférence des financeurs.



Une Conférence des financeurs régional (CFBzh) qui s'appuie

Sur la base des informations diffusées par le Bureau, des Commissions thématiques permanentes évaluent les actions menées, apportent du contenu sur les thématiques suivies et peuvent proposer des aménagements du PST sur les thématiques qui les concernent.

Les Présidentes et présidents des CDF, membres issus de la CRS, siègent au Bureau.

La composition des CDF serait à la liberté de la présidente ou du président de chaque CDF dans le respect une égale représentation des 4 collèges et possibilité de mobiliser des experts.

Pour suivre les thématiques sur le fond et poursuivre le travail engagé dans le cadre du PST, et conformément au règlement intérieur de la CRS, des commissions thématiques permanentes seront créées. Les coordonnateurs de ces commissions thématiques permanentes (CTP) sont nommés par le Président de la CRS. Ils siègent au Bureau permettant ainsi une fluidité de l'information.

Un Bureau commun, que l'on propose donc d'être unique avec le Bureau de la CRS afin de gagner du temps pour leurs membres. En plus du Président et de ses deux VP de la CRS, du Président et de ses VP de la Conférence des financeurs, des 4 présidentes ou présidents des CDF, siègeraient les coordinateurs des commissions thématiques permanentes.





Le fonctionnement opérationnel et articulation entre la Conférence régionale du Sport en Bretagne et la Conférence des financeurs

Bureau commun



Président CRS + 2 VP Président.e CF BZH (+ VP) 4 Président.e.s CDF 3 pilotes CTP -> 13 membres a minima

Règle les affaires courantes, prépare les plénières de la CRS, et informe la CRS et la CF BZH de l'exécution du PST

Conférence régionale du sport

Conférence des financeurs BZH

Travaille sur le fond des sujets, observe les tendances, les enjeux de demain, alerte sur problématiques urgentes... Assure le suivi des actions du PST qui relève de sa thématique et évalue son exécution

3 commissions thématiques permanentes

1 pilote / axe

Conférences départementales des financeurs (22, 29, 35, 56)
Désignation d'1 président /
département

Instruction dossiers relevant du PST:

- vérification cohérence avec priorités du PST et respect des seuils
- instruction et bouclage plan de financement





